

LA TERRE DE CHEZ NOUS.

ORGANE OFFICIEL DE L'U. C. C.

Vol. IX, numéro 11

Le cultivateur n'est pas un roi mais un serviteur

Le cultivateur, roi de la terre, quelle blague monumentale !

Faut-il que les politiciens aient réussi à fausser la mentalité de notre peuple pour qu'on ajoute encore foi à ce bobard ? On s'en gargarise, on en fait ses "beaux dimanches", et pourtant rien n'est plus faux, rien n'est plus trompeur.

Parler de la royauté du cultivateur, c'est retarder de cent ans; c'est ignorer l'invention du chemin de fer, de l'électricité, de l'automobile, de l'avion, de la radio, de mille et une machines qui compliquent la vie, qui rendent les hommes solidaires.

La royauté du cultivateur fut jadis incontestable. A cette époque, on pratiquait une économie fermée: on tirait de la terre tout ce qu'il fallait pour nourrir, vêtir et loger la famille; on vendait peu et on n'achetait presque rien. C'était le bon temps, dit-on parfois. Peut-être; le cultivateur possédait peu, mais ne devait rien. Il était maître chez lui; il semait ce qui lui plaisait, préparait sa récolte selon ses goûts. Personne ne lui dictait ses volontés. C'était un maître, un roi.

L'apparition de la machine a bouleversé cette économie rudimentaire. Les villes ont grossi; il faut les nourrir. La facilité des communications permet le transport des marchandises de pays à pays, de continent à continent. La concurrence est devenue effrénée entre producteurs de toutes les parties du monde. Les consommateurs deviennent difficiles, capricieux. C'est la course à la clientèle.

Le cultivateur ne peut se soustraire à la concurrence. Il doit produire à bon marché une denrée qui convienne aux goûts des consommateurs. S'il néglige de se soumettre à cette loi d'airain, s'il s'entête dans sa routine, c'en est fini de lui: un autre plus avisé lui raflera sa clientèle.

Vers 1880, le Danemark exportait du blé en Angleterre; les paysans danois tiraient de la culture des céréales le plus clair de leurs revenus. Le développement de l'Ouest américain les mit soudain en face d'une concurrence effrénée. Ils durent changer leurs méthodes d'exploitation; ils s'adonnèrent à la production laitière et à l'élevage du cochon. C'est ce qui sauva l'agriculture danoise.

Québec importe annuellement pour des dizaines de millions de denrées agricoles, que nous pourrions produire.

Pourquoi ?

Parce qu'un trop grand nombre de cultivateurs négligent d'adapter leur production aux besoins du marché;

Parce qu'ils ne classifient pas leurs denrées;

Parce qu'ils présentent mal leur marchandise;

Parce que — c'est un fait déplorable — quelques individus malhonnêtes trichent sur le poids et sur la qualité et ruinent la réputation de toute la classe agricole.

Question de morale, mais aussi question d'affaires.



Un moment de répit pour parler de choses sérieuses

Les Anglais ont l'habitude de dire : "Ca paye d'être honnête." Cette maxime a sûrement le tort de rabaisser la morale au niveau du "business" américain; elle n'exprime pas moins une vérité vraie.

La royauté du cultivateur est un bobard qu'on épingle dans les discours politiques et les boniments de la St-Jean Baptiste. Erreur funeste qui tient les agriculteurs dans une fausse sécurité.

Le cultivateur n'est pas un roi, mais un serviteur. Il est le serviteur de tout le monde; il doit obéir aux ordres de la clientèle, ordres sans réplique et sans ménagements. S'il se rebelle, un autre lui coupe l'herbe sous le pied; ses produits pourrissent en tas.

D'autre part, il ne produit plus de quoi satisfaire à tous les besoins de la famille; de plus en plus, il achète une multitude d'articles fabriqués. S'il vend mal, il ne vend pas du tout, il s'endette. Et le jour où il tombe sous la griffe des créanciers, il n'est plus seulement un serviteur, il devient un esclave.

Il faut un certain courage pour jeter aux orties cette vieilleries, cette parure d'il y a cent ans. Il faut du courage pour le faire, il en faut aussi pour l'accepter.

Berner les cultivateurs avec des vérités d'un autre âge, c'est leur rendre un bien mauvais service. Au reste, ils en ont soupé de compliments trompeurs; ils commencent à se rendre compte que les plus beaux couplets sur leur bonheur, leur royauté et patati patata ne met pas du pain dans leur huchette ni des sous à leur compte d'épargne.

Car la vérité, c'est qu'ils ne sont plus des rois, ni même des maîtres, mais des serviteurs.

Gérard FILICN.

Les paresseux ne sont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit.

Voltaire.

* * *

Les paresseux ne sauront-ils donc jamais qu'il n'y a de repos que dans l'activité ?

Doudan.

A LIRE

Page 2: Les directives des évêques de France.

Page 3: Cribulures

Page 4: Avoine "Don de Dieu"

Pages 8 et 9: Unir, mais ne pas confondre

Page 9: Une illusion d'optique

Page 11: Cours à Domicile

Page 12: Aux jeunes agriculteurs

Page 13: Le pendu

Page 14: Derniers prix du marché

Page 15: Petites annonces.

Page 16: Requête.

La TERRE DE CHEZ NOUS est le journal agricole qui publie le plus de copie intéressante pour le plus bas prix.

Front catholique

Les directives des évêques de France

En France, l'Eglise a jugé l'heure venue de parler. Elle l'a fait en des termes auxquels plusieurs ne semblaient pas s'attendre, n'ayant guère pris garde à des avertissements pourtant multipliés dont nos évêques n'avaient qu'à reprendre les termes. Elle l'a fait avec une mesure, une impartialité, une force et une tranquille audace dont nous avons été justement fiers : n'avions-nous pas très nette l'impression qu'en face d'un Etat qui n'essayait même pas de dominer les événements, nos chefs spirituels étaient seuls à ne pas perdre la tête ? Ils nous conviaient tous à nous frapper la poitrine, au lieu de jeter la pierre à d'autres, à prendre plus nettement conscience du devoir qui incombe à chacun de payer de sa personne pour remédier à une situation devenue intenable, à créer l'atmosphère de paix et de fraternité dans laquelle seule les hommes compétents peuvent étudier un problème si épineux, à laisser à nos institutions normales le soin de prendre les mesures effectives et justes, à travailler courageusement à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent.

Nous aurions pu faire faire à la France l'économie d'une révolution si nous avions tenu meilleur compte des enseignements et des consignes de Léon XIII et de tous ses successeurs; c'est un fait sur lequel il serait stérile de gémir quand le devoir est d'aller de l'avant. Dans son immense majorité, le peuple de France veut du nouveau, et nous seuls avons, avec des principes inentamés, l'expérience que rien ne remplace de magnifiques réussites sociales. Car enfin, même quand on fait du neuf, il est bon de pouvoir se souvenir. Nos évêques ont mis l'accent sur la nécessité de pousser activement le mouvement syndical chrétien, hier encore si mal vu de beaucoup. Mais ne nous y trompons pas : dans leur pensée comme dans celle de Léon XIII, les syndicats chrétiens, animés d'un esprit de collaboration dans la justice et la charité, et non de lutte de classes, sont une étape dans la voie d'une restauration corporative adaptée aux conditions nouvelles de notre vie sociale et économique.

"L'Ami du Clergé".

L'Honorable M. Dussault accorde une bourse

A UN JEUNE LEVISIEN DE
TALENT
M. PAUL DORVAL

Pour faire suite à une politique d'encouragement aux jeunes, le Gouvernement provincial, par l'intermédiaire de l'honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, vient d'accorder une bourse d'études à M. Paul Dorval, jeune lévisien de talent, ancien étudiant du Collège de Lévis, du Séminaire de Québec et bachelier en sciences de l'Université Laval.

Grâce à cette générosité, le titulaire suit actuellement un cours de quatre ans à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal, où il prépare sa licence en sciences naturelles — biologie, entomologie, botanique — sous la direction spéciale du Dr G. Pré-

fontaine, chef du département de biologie, et de M. Gustave Chagnon, professeur d'entomologie.

Durant six années de son cours classique, M. Dorval a fait de l'entomologie avec la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle où il a fait preuve d'excellentes aptitudes en ce domaine.

Des pommes de terre canadienne à Cuba

D'après le service industriel du Canadien National le Canada fournit de 92 à 93 pour cent de pommes de terre de semence à Cuba. Seuls, ce pays, les Etats-Unis, les Bermudes et les Iles Canaries ont le droit d'exporter des pommes de terre de semence à Cuba.

Chez nous et ailleurs

Heure Catholique

Au poste CKAC, de 5 h. à 5 h. 45

La causerie à l'Heure catholique du 13 décembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par M. Ethelbert Thibault, P.S.S., professeur de chant grégorien au Séminaire de Philosophie et directeur du Choeur Pie X. Il exposera les directives pontificales sur le chant sacré.

Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commencera à 5 h. précises. A 5 h. 20 programme musical exécuté par le Choeur paroissial du Très Saint-Nom-de-Jésus, sous la direction de M. J.-T. Legault, maître de chapelle; organiste: M. Bernard Brien.

La Coopération

Prochaine Semaine sociale au Canada

La Commission générale des Semaines sociales du Canada a tenu sa réunion d'automne à Montréal le 25 novembre sous la présidence du R. P. Archambault, S.J. Etaient présents: M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, le sénateur Bourgeois, le juge C.-E. Dorion, le R. P. Marcand, provincial des Oblats, le R. P. Gaudreault, prieur des Dominicains d'Ottawa, M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, MM. Esdras Minville, Edouard Montpetit, Omer Héroux, Léon-Mercier Gouin et Arthur Saint-Pierre. Le programme de la prochaine Semaine sociale a été adopté. Cette semaine se tiendra à Saint-Hyacinthe, sous le patronage de S. Exc. Mgr Decelles du 18 au 23 juillet et sera consacrée à la Coopération. M. Maximilien Caron, avocat, professeur de droit à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, a été élu membre de la Commission.

L'ordre nouveau doit triompher

Nous sommes à un tournant de l'histoire, écrit un journaliste allemand, le docteur Kriegk. Les temps sont changés. Seuls les aveugles ou les obstinés persistent encore à ne pas vouloir admettre la faillite du XIXe siècle et de ses principes matérialistes, issus des utopiques idées de la Révolution Française.

Le monde est aujourd'hui divisé en deux camps: d'une part, ceux qui se crampon-

nent aux idoles déchues et qui se rangent tous, petit à petit, sous un même drapeau, le drapeau rouge du marxisme. Dans l'autre camp, nous trouvons ceux qui ont résolument rompu avec le passé pour essayer de fonder leurs Etats sur des bases nouvelles, tenant compte de leur foi en les destinées spirituelles de l'homme, et respectant les principes fondamentaux de famille, de travail, de dignité humaine.

L'"ordre nouveau" doit triompher — poursuit l'auteur — sinon toute civilisation périra. Mais l'avènement de cette ère nouvelle, si ardemment souhaitée par tous, est constamment retardé, sinon compromis par le bolchevisme, son ennemi implacable.

Nous aboutissons ainsi au dilemme suivant: ou le triomphe du bolchevisme anéantira toute civilisation, ou alors, le marxisme sera vaincu, et les peuples pourront commencer à rebâtir sur des bases nouvelles, préparant des temps meilleurs.

Le gouvernement Belge

Expulse des Apologistes Espagnols du "Frente Popular"

On lit dans "L'Ordre Nouveau": Des émissaires du gouvernement marxiste d'Espagne, dont deux prêtres de Madrid, émus du P. Sarasola, se sont rendus en Belgique pour y faire des conférences. Sur l'intervention du cardinal Van Roey, archevêque de Malines, qui n'avait pu obtenir de ces prêtres ni lettres de créance, ni document quelconque les autorisant à célébrer la messe, le gouvernement belge a interdit les conférences puis il a prié les prêtres espagnols de quitter aussitôt le territoire de la Belgique, ce qu'ils se sont empressés de faire.

Perspective de famine pour l'hiver

Voici des extraits de deux lettres de paysans de la région de la Volga.

La première est datée du 4 août 1933... "la récolte est très mauvaise. A cause de la sécheresse, les céréales

sont maigres. C'est avec angoisse que nous voyons approcher l'hiver... Que deviendrons-nous en hiver ?

Le Gouvernement nous a promis du pain, mais personne ne croit à ses promesses. Nous manquons aussi de vêtements et de chaussures..."

La deuxième lettre, datée du 14 septembre 1936, déclare: "Je suis mécanicien et je suis justement occupé au battage de céréales. Malheureusement, il y a très peu à battre car nous n'avons presque rien récolté. Il n'y a maintenant plus que les carottes sur lesquelles nous puissions fonder quelque espoir".

Le communisme chez nous

Le communisme menace de s'étendre au monde entier. Déjà, il gagne la Russie, le Mexique, l'Espagne, une partie de la Chine. Il a beaucoup d'influence ailleurs. Il se propose comme un remède aux abus du capitalisme; remède pire que le mal et qui ne guérit rien. Au point de vue économique, vis-à-vis la "faillite du capitalisme", il y a celle du communisme plus retentissante encore; au point de vue religieux, le communisme ne vous laisse rien de ce que nous devons avoir de plus cher, de ce qui nous est nécessaire.

Le capitalisme a eu ses abus. Mais il n'est pas mauvais en soi; il a été vicié. Le remède n'est pas le communisme, la dictature du prolétariat, mais le règne de la justice et de la charité, la doctrine sociale de l'Eglise.

C'est en propageant cette doctrine, en étendant ce règne que les cercles d'Action Catholique, et ceux de l'U.C.C. en particulier, entreront avec le plus d'efficacité contre le ver rongeur du communisme.

Il est intéressant de noter que l'étendue de soja dans la province de l'Ontario, qui était de 10,000 acres en 1935, a été portée à 12,000 acres en 1936.

CAUSERIES

POSTE C. K. A. C.

Lundi, le 14 décembre, à 1 h. 50: M. Gérard Fillion: Syndicalisme et Coopération.

Jeudi, le 17 décembre, à 1 h. 45: M. R.-M. Pucet: Cours à Domicile.

Samedi, le 19 décembre, à 1 h. 45: M. J.-B. Lanctôt: La Colonisation.

POSTE C. R. C. M.

Mercredi, le 16 décembre, à 7 heures: Me Fernand Morin: Le Bornage.

krillure

C'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons la nomination de M. J.-B.-L. Alarie au Tribunal de Revision des concordats agricoles. Il succède à M. Albert Rioux, comme représentant des cultivateurs.

M. Alarie est président de l'Union diocésaine de l'Abitibi depuis plusieurs années. C'est donc un autre membre de l'U. C. C. qui accède à une situation enviable. Nous nous en réjouissons.

L'U. C. C. n'aurait fait depuis sa fondation que préparer des hommes capables de représenter les cultivateurs partout où ils ont droit à une représentation, qu'elle n'aurait pas accompli oeuvre inutile; elle aurait pleinement justifié son existence.

Nous comptons que M. Alarie mettra beaucoup de fermeté à défendre les intérêts des cultivateurs dans sa nouvelle fonction.

Dans le même ordre d'idées, nous signalons avec plaisir, bien qu'un peu tardivement, la nomination de M. Eloi St-Germain à l'Office du Crédit agricole de Québec. C'est encore un cultivateur qui honore sa profession et l'U. C. C. dont il fait partie depuis sa fondation.

Un mot aussi de M. le notaire Eugène Poirier, président de l'Office du Crédit agricole. C'est un grand ami de la classe agricole avec laquelle il a toujours été en contact intime par les Caisses populaires. En effet, M. Poirier est un des pionniers des Caisses populaires dans la région de Montréal. Depuis l'été dernier, il est président de la Fédération des Caisses Populaires. Parfaitement au courant de la situation financière des cultivateurs, il sera en mesure de leur rendre de grands services dans sa nouvelle fonction.

A tous ces amis de l'U. C. C. nous offrons nos plus sincères félicitations.

A LA PORTE !

Des représentants d'une certaine entreprise de fabrication d'engrais alimentaires font présentement la campagne autour de Montréal pour soutirer de l'argent des cultivateurs. Leur procédé est aussi ingénieux que dénué de scrupule. Il consiste à faire signer à un cultivateur une commande de mille, deux mille ou trois mille livres de farine à bétail ou à volailles en lui faisant croire qu'il est simplement consignataire; s'il ne vend pas la marchandise, la compagnie, lui dit-on, s'engage à la reprendre. En réalité, le signataire d'une commande est bel et bien acheteur aux termes du contrat.

Nous avons sous les yeux une commande de cette nature signée par un cultivateur de Ste-Julie de Verchères. Ce cultivateur devra déboursier \$120.; d'autres ont également donné dans le panneau et ont dû payer.

Détail intéressant, le procureur des escrocs n'est rien autre que le président de la Société St-Vincent de Paul de Montréal; comme quoi il y a une multitude de manières de comprendre et de pratiquer la charité... à son profit.

Sera-t-il donc vrai que les habitants seront d'éternels tondus? De grâce, avant de signer quoi que ce soit, qu'on prenne donc toutes les précautions voulues. C'est le père La Fontaine qui a écrit :

"Deux sûretés valent mieux qu'une,
Et le trop en cela ne fut jamais perdu".

Qu'on mette donc en pratique le conseil du Bonhomme.

* * *

Les vendeurs de portraits, encore des voleurs de grand chemin. Depuis quelques mois, nous recevons une multitude de plaintes à leur sujet.

Ce sont des finauds. Ils ont mille trucs dans leur sac. A Mme une telle, ils font croire qu'elle a le plus beau bébé au monde; à une autre, ils affirment qu'elle a cent chances sur une de gagner le premier prix au grand concours qui se tient en... Ethiopie; ailleurs, c'est une autre chanson. Finalement, ils obtiennent la permission de photographier bébé (il est si joli!), font signer par le père une commande d'agrandissement. Quinze jours après, l'on reçoit un compte de 15, 25 et parfois de 50 dollars; et il faut payer: on a signé.

Vendeurs de parts de mines dans la lune, de poudre merveilleuse qui tue les coquerelles à cent pas, d'engrais alimentaires qui font les grenouilles aussi grosses que les

boeufs, artistes du kodak et du pinceau qui voilent les laideurs, refont les beautés, tous ces gens sont et resteront des voleurs de grand chemin. Il n'y a qu'une manière de les recevoir poliment: les mettre à la porte.

LES PERMIS DE MONTE

L'Association des propriétaires d'étalons a marqué son centième anniversaire du 6 novembre, par l'adoption de quelques résolutions qui visent à la protection des intérêts de ses membres. La chose est toute naturelle, car chacun a le droit de promouvoir sa propre affaire. Seulement personne n'est justifiable de causer des torts à autrui. Et c'est notre avis que certaines résolutions adoptées par l'Association des propriétaires d'étalons sont de nature à causer des dommages aux éleveurs, si on leur donne suite.

En principe, nous sommes pour la restriction des permis de monte. Seulement, il faut savoir composer avec les circonstances. Interdire la monte à tous les étalons croisés, c'est par le fait même interdire l'élevage du cheval à une multitude de cultivateurs qui n'ont pas l'avantage d'avoir un étalon pur sang dans leur voisinage.

L'expérience du passé est concluante. Pour avoir passé des lois draconiennes, le ministère provincial de l'Agriculture a créé une rareté de chevaux telle qu'il nous a fallu, bon an mal an, faire venir de l'Ouest pour \$2,000,000. de chevaux annuellement, et l'on sait ce qu'ils valaient.

Il y avait aussi le petit trust, habilement protégé dans la coulisse du ministère, qui contrôlait l'importation des pur-sang. Des fortunes se sont édifiées sur le dos des cultivateurs du Québec.

Sans revenir à 25 ans en arrière, il est possible de trouver un moyen terme qui protège les cultivateurs, tout en favorisant l'élevage de bons chevaux.

En tout cas, les cultivateurs ne se laisseront pas resserrer la corde qu'ils portent au cou, comme tente de le faire l'Association des propriétaires d'étalons.

Gérard FILION

LES PREVISIONS DE L'AGRICULTURE POUR 1937

Tandis que les cultivateurs canadiens remettent leurs machines pour un autre hiver, les Ministères fédéraux de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce s'occupent de la compilation du quatrième rapport sur la "Situation et les prévisions agricoles". Pendant les longues soirées d'hiver les cultivateurs canadiens devront décider combien de grain ils doivent semer le printemps prochain, s'ils doivent augmenter ou diminuer le nombre de leurs vaches, chevaux, moutons ou porcs. C'est pour les aider à prendre ces décisions que les Ministères compilent ce rapport.

Les bénéfices que l'on fera en 1937 sur un produit agricole quelconque dépendront principalement de l'offre et de la demande pour ce produit. On connaît aujourd'hui beaucoup des influences qui affectent ces deux forces. Il serait impossible, bien entendu, de dire si le prix d'un produit quelconque se maintiendra à un certain niveau en 1937, mais il est possible, à la lumière des faits actuellement connus, d'apprécier la situation.

La préparation de ces rapports annuels permet de rassembler les renseignements recueillis au cours de l'année par les fonctionnaires du Gouvernement dans bien des aspects de l'agriculture. Les rapports sont préparés par des comités de représentants de la production des services du Ministère de l'Agriculture, des fermes expérimentales fédérales, du Bureau fédéral de la Statistique du Bureau des renseignements commerciaux, du Conseil national des recherches et de la Division de l'économie. Tous ces divisions ont quelque chose à ajouter aux faits se rapportant à un produit quelconque, et le cultivateur auquel ces renseignements sont présentés sous une forme concise et facilement intelligible peut ainsi organiser son programme de production.

Ces prévisions agricoles sont relativement nouvelles au Canada, mais il y a déjà une ancienne institution aux Etats-Unis. Le Ministère fédéral de l'Agriculture des Etats-Unis publie un rapport détaillé qui est plus tard adapté et utilisé par les différents Etats. Les renseignements sont ensuite communiqués aux différents producteurs au moyen de réunions. Au Canada un certain nombre

de provinces publient actuellement des rapports sur les prévisions, mais les services de propagande n'ont pas encore organisé de réunions pour transmettre ces renseignements aux cultivateurs, et les producteurs doivent eux-mêmes étudier les rapports.

Les changements relativement rapides qui ont lieu dans la production agricole et la vente obligent le cultivateur à organiser sa production s'il veut un rendement maximum pour ces efforts. La production agricole a toujours eu une tendance à se régler sur les fluctuations de prix et très souvent la production atteint un prix élevé après que les prix ont atteint leur maximum et ont commencé à diminuer. De même, la production est généralement faible à l'époque où les prix sont élevés. Il peut se faire que ce soit là le cours naturel des choses, mais il est possible cependant, quand on connaît bien la situation, de mieux régler la production sur la demande et de grossir ainsi les gains et de diminuer les pertes.

Le rapport sur la Situation agricole et les prévisions sera distribué gratuitement au commencement de janvier, et l'on pourra se le procurer en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

PROVISIONS D'ALIMENTS A BETAIL POUR 1936-37

La récolte des grains à bétail et des plantes fourragères en 1936-37 a été inférieure à celle de 1935 ainsi qu'à la moyenne de 1930-34, dit le dernier numéro du Bulletin mensuel de la Statistique agricole. Les provisions d'aliments pour 1936-37 sont inégalement distribuées. Les Provinces Maritimes et la Province de Québec peuvent compter sur un surplus, tandis que dans la plus grande partie de l'Ouest de l'Ontario et la partie sud des Provinces des Prairies, il y aura un manque de fourrage.

La production des grains à bétail au Canada en 1936 est la plus faible que l'on ait enregistrée depuis 1925. Les premières évaluations de rendement indiquent que la production totale de grain sera de 7.7 millions de tonnes; c'est là 25 pour cent de moins que la production de 1935 et 19 pour cent de moins que la production moyenne de 9.5 millions de tonnes pendant la période 1930 à 1934. Les gros stocks de grains à bétail conservés de la récolte précédente feront compensation jusqu'à un certain point pour cette diminution de production. Au 31 juillet 1936, ces stocks d'avoine formaient un total de 686,000 tonnes, contre 450,000 tonnes à la fin de juillet 1935; orge, 236,000 tonnes contre 153,000 tonnes en 1935, et seigle, 89,000 tonnes contre 88,000 tonnes en 1935.

En ce qui concerne les plantes fourragères, les premières évaluations de la production du foin et du trèfle mettent la récolte de 1936 à 13,600,000 tonnes, contre 14,100,000 tonnes en 1935 et une moyenne de 13,400,000 tonnes pour 1930 à 1934. La production de la luzerne n'est que légèrement inférieure à celle de 1935, tandis que le rendement total de maïs fourrager est de 26 pour cent de moins. La production des fourrages, qui comprend le foin et le trèfle, la luzerne, le foin de graminées et le maïs fourrager, est de 7 pour cent inférieure à celle de 1935 et de 4 pour cent inférieure à la moyenne de cinq ans, de 1930 à 1934. La récolte de navets et d'autres racines accuse une augmentation de 7 pour cent sur le rendement de 1935. La production des betteraves à sucre, à 529,000 tonnes, est de 13 pour cent supérieure à celle de 1935. La production plus forte de betteraves à sucre en 1936 et l'amélioration dans le rendement de la pulpe devraient causer une augmentation dans la quantité de nourriture venant de cette source.

LA BIBLIOTHEQUE AGRICOLE D'OTTAWA

"Jugées au point de vue de la dimension", dit le recensement bisannuel des bibliothèques du Canada dans son numéro de 1935 qui vient de paraître, "les bibliothèques du Gouvernement viennent au premier rang." Il n'y a qu'un petit nombre de bibliothèques du Gouvernement fédéral en dehors d'Ottawa, et quelque 40 pour cent des volumes à Ottawa sont dans la bibliothèque du Parlement. On trouve dans cette bibliothèque 40,000 volumes et 75,000 opuscules, mais il y a en outre une demi-douzaine de bibliothèques spécialisées contenant chacune plus de 60,000 volumes, et l'une des plus importantes et des plus utiles est celle du Ministère fédéral de l'agriculture, qui compte 69,000 volumes.

La bibliothèque du Ministère fédéral de l'agriculture, qui est logée dans l'édifice Confédération, a pris naissance il y a quelque temps.

(Suite à la page 15)

A propos de l'avoine "Don de Dieu"

St-Anaclet, le 30 novembre, 1936.

C'est avec étonnement que nous avons lu le rapport de la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière sur les expériences faites en 1936 avec l'avoine "Don-de-Dieu".

François Desjardins	Semence 2 livres,	Récolte	1200 livres
Nathanaël St-Laurent	" 2 1/2 "	"	1475 "
Antoine Fortin	" 1 "	"	326 "
Philippe Banville	" 1 "	"	500 "
Honorius St-Laurent	" 4 "	"	1268 "
Florian St-Laurent	" 4 "	"	1700 "
Edmond St-Laurent	" 1 1/2 "	"	1100 "
Darius Julien	" 2 1/4 "	"	1130 "
Léo Julien	" 1/4 "	"	161 "
Ernest Brisson	" 3/8 "	"	140 "
Mlle Cécile Pineau	" 1/4 "	"	171 "
Edmond Gagné	" 200 brins	"	15 "

Quelques-uns ont semé l'avoine au semoir, à tous les 2 disques. Voici quelques résultats.

Joseph Le Chasseur	Semence 20 livres,	Récolte	1526 livres
Edmond Brisson	" 4 minots	"	300 minots
Philémon Roy	" 187 livres	"	28 voyages

Et les 4 voyages qu'il a battus sur les 28 lui ont donné 2,100 livres. Ce qui devra lui donner une récolte approchant 15,000 livres.

Nous n'avons pas à tirer de conclusions qui dépasseraient la portée des témoignages que nous citons. Mais il nous semble que ces résultats obtenus méritent l'attention sérieuse de tous ceux qui ont à s'occuper de cette avoine.

Nous ne sommes pas pour une condamnation ou une approbation sans étude. Nous croyons que c'en vaut la peine.

Avant de terminer ces quelques notes le comité tient à affirmer que M. Brisson, le vendeur de l'avoine "Don-de-Dieu", est un honnête homme. Il a passé sa vie à St-Anaclet et dans les environs, et nous connaissons ses qualités de chrétien et de citoyen modèle.

Signé: Le Comité, par
Jos. LECHASSEUR.
Edmond ST-LAURENT.

COMMUNIQUE DE LA STATION EXPERIMENTALE, STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

A la page "Tribune Libre" de votre journal du 25 novembre dernier, M. le curé J.-M. Courtois, de la Pointe-au-Père, donne le résultat qu'il a obtenu avec une once d'avoine dite "DON-DE-DIEU" et faisant allusion à la mise en garde publiée sans la signature du Régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans certains journaux, il ajoute ce qui suit: "Certaines expressions du dit rapport seraient de nature à laisser croire que l'expérience pourrait bien n'avoir pas été menée avec toute l'impartialité nécessaire."

En réponse à ce communiqué et pour l'information du public agricole en général, qu'il me soit permis d'écrire que nous sommes stupéfaits de l'insinuation faite et je me dois de souligner tout d'abord que les Fermes Expérimentales ont été établies pour servir les cultivateurs en exposant les résultats obtenus avec les recherches poursuivies. Les expériences faites ici à la Station Expérimentale de Ste-Anne en 1936, aussi bien que celles faites à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa sur l'avoine DON-DE-DIEU ont été conduites avec la plus grande précision et impartialité possibles par les Céréalistes qui ont eu charge de poursuivre ces expériences. Je dois ajouter de plus que ces expériences sur l'a-

Nous (un groupe d'intéressés) avons formé un comité et avons pris les témoignages suivants que nous désirons communiquer au public. Voici donc une liste de quelques-uns de ceux qui, dans notre paroisse, ont jardiné l'avoine, avec les rendements qu'elle leur a donnés.

François Desjardins	Semence 2 livres,	Récolte	1200 livres
Nathanaël St-Laurent	" 2 1/2 "	"	1475 "
Antoine Fortin	" 1 "	"	326 "
Philippe Banville	" 1 "	"	500 "
Honorius St-Laurent	" 4 "	"	1268 "
Florian St-Laurent	" 4 "	"	1700 "
Edmond St-Laurent	" 1 1/2 "	"	1100 "
Darius Julien	" 2 1/4 "	"	1130 "
Léo Julien	" 1/4 "	"	161 "
Ernest Brisson	" 3/8 "	"	140 "
Mlle Cécile Pineau	" 1/4 "	"	171 "
Edmond Gagné	" 200 brins	"	15 "

voine sont faites en coopération avec le Conseil Provincial des Semences, qui comprend des représentants des Ministères Provincial et Fédéral de l'Agriculture, ainsi que des représentants de la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa. Avec autant de contrôle et de surveillance, de coopération, le lecteur consciencieux peut être assuré de l'impartialité avec laquelle les expériences sur les avoines DON-DE-DIEU et autres ont été conduites.

Alors, voyant l'exploitation faite avec cette variété d'avoine, que les cultivateurs achètent au prix de \$5.00 à \$10.00 la livre, lorsque les meilleures avoines de semence ne se vendent que 2 à 3 sous la livre, il a été jugé sage de mettre les cultivateurs en garde en publiant les résultats obtenus avec cette avoine DON-DE-DIEU dont les rendements se sont montrés inférieurs aux variétés actuellement reconnues, même d'après l'essai fait à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, elle s'est montrée beaucoup inférieure aux variétés Cartier et Victoire.

Les expériences poursuivies sur l'avoine DON-DE-DIEU au cours de l'année 1936, seront répétées de nouveau l'an prochain et nous invitons à l'avance les personnes intéressées à venir voir de leurs propres yeux la façon dont se comporte cette avoine comparativement aux autres variétés. Nous les invitons à venir voir non seulement le travail poursuivi avec les céréales mais aussi toutes les autres subdivisions de la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

J.-A. STE MARIE, Régisseur,
Station Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière,
Que.

Décembre 1936.

Ferme Expérimentale Centrale,
Ottawa, Canada.

Division des céréales

RAPPORT SUR L'AVOINE "DON DE DIEU" RECOLTEE A LA FERME EXPERIMENTALE CENTRALE OTTAWA, CANADA

(Semée en rangs de
7 pouces d'espace)

Variétés	Nombre de jours à mûrir	Hauteur en pouces	Pourcentage de verse 1-10	Pesanteur par minot Livres	Pesanteur par 1000 grains Grammes	Rend. par acre Minots
Victoire	98	41	3.5	36	30.6	58.5
Don-de-Dieu	94.5	40	3.2	32	21.6	34.5
Cartier	90	41	5.7	38	31.8	60.5

Novembre 1936

Succès des jeunes éleveurs à Toronto

Roger Ellyson, apporte, à Québec, le Championnat Oratoire.

La Province de Québec a remporté à l'Exposition Royale de Toronto, un éclatant succès dans un Concours Oratoire ouvert à toute la jeunesse agricole du Canada, et c'est Roger Ellyson, âgé de 19 ans, membre du Cercle de Jeunes Eleveurs de St-Césaire, Co. Nicolet, qui mérita le championnat à ce grand concours d'éloquence auquel prit part un jeune orateur agricole de chacune des 9 provinces du pays.

M. Ellyson est Canadien français, et fit son discours dans sa langue maternelle à ce concours national, où il représentait non seulement les jeunes éleveurs, mais aussi tous les Cercles organisés de la jeunesse agricole du Québec. En plus de cultiver avec son père sur le vieux bien paternel, il est secrétaire de son Cercle de Jeunes Eleveurs.

C'était l'événement par excellence à l'Exposition Royale de Toronto, qui avait adopté cette année pour mot d'ordre et pour sujet du concours oratoire "La Jeunesse et l'Agriculture" (Youth in Agriculture). Le jury qui proclama le jeune orateur champion, se composait des hauts personnages suivants: l'honorable sénateur Arthur Meighen, K.C., P.C., le lieutenant-col. Wilfrid Bovey, de l'Université McGill, le prof. W.-M. Drummond, de l'Université de Toronto. Le président du jury, l'hon. sénateur Meighen, fit l'éloge de notre compatriote, et dit que c'était grâce à ses idées émisses, à sa belle diction, et au ton sympathique et convaincu de son discours, lié à une action oratoire impeccable, qu'il gagna le championnat. Il fit aussi remarquer que d'une façon générale les Canadiens français sont meilleurs orateurs que leurs concitoyens anglais, et il invita ses compatriotes à étudier l'histoire des Canadiens français afin de les mieux connaître et de les apprécier.

Ce jeune orateur, Roger Ellyson, avait au préalable remporté le championnat du concours oratoire provincial tenu à l'Exposition de Sherbrooke, en septembre dernier, lors de l'Exposition des Jeunes Eleveurs, et c'est par la suite qu'il fut décidé qu'il représenterait à Toronto, tous les Cercles organisés du Québec.

Notre jeune lauréat était accompagné de M. Albert Desrosiers, propagandiste fédéral, qui fut son entraîneur immédiat, de M. J. Joyal, agronome du comté, et de M. Stéphane Boily, directeur Fédéral des Cercles de Jeunes Eleveurs dans Québec.

Les jeunes éleveurs de Québec étaient aussi représentés à l'Exposition Royale de Toronto, par 3 équipes de jeunes juges qui prirent part aux concours inter-provinciaux d'appréciation. Les lecteurs savent que Québec a déjà remporté le championnat canadien 5 fois depuis l'inauguration de ces concours à l'Exposition Nationale de Toronto.

Cette année, l'équipe de Howick, composée de MM. A. Peddie et A. Roy, entraînée par M. J.-P. Fleury, propagandiste fédéral du district, s'est classée 2e au Concours d'Appréciation des Bovins Laitiers. Cette équipe se trouve dans le district de M. G. Lagacé, agronome du comté de Château-

guay.

Les jeunes Lee et Wilmer Hodgins, de Shawville, formant l'équipe de jeunes juges de porcs, entraînée par M. Roland Belzile, propagandiste fédéral du district, s'est classée aussi 2e; cependant nous sommes heureux de constater que Lee Hodgins remporta le championnat individuel dans ce même concours. Cette équipe se trouve dans le district de M. N.-A. Drummond, agronome du comté de Pontiac.

L'équipe de jeunes juges de bovins de boucherie, formée de MM. W. Martin et G. Kilpatrick, de Bury, Co. Compton, entraînée par M. Henri Pintal, propagandiste fédéral du district, et M. N.-H. Beach, propagandiste provincial, remporta la 5e place.

L'entraînement du champion orateur et de toutes ces équipes s'est faite sous la direction gé-

rale de M. Stéphane Boily, directeur des Cercles de Jeunes Eleveurs de la province de Québec, pour le Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Le Service de l'horticulture du Ministère fédéral de l'Agriculture a envoyé une expédition de 200 livres de pulpe de pêche gelée en Angleterre pour être essayée par les fabricants de confitures de ce pays. L'un des fabricants a déjà exprimé son opinion à l'effet que l'échantillon était très satisfaisant et qu'on en avait fait une confiture aux pêches d'excellente qualité.

Le laboratoire de Summerland (C.-B.) du Ministère fédéral de l'Agriculture fait rapport qu'à la suite des succès remportés dans la lutte contre certains types de désordres physiologiques des arbres fruitiers, au moyen d'acide borique, 40,000 boîtes de fruits parfaits ont été ajoutées à la récolte des producteurs de l'Okanagan. Six wagons d'acide borique ont été employés dans le district au cours de l'automne de 1935.

Vient de paraître

Cours à Domicile de l'U. C. C. 1935-36

Cette brochure contient les 24 leçons publiées l'an dernier dans "La Terre de Chez Nous". Ce cours porte, on s'en souvient, sur la zootechnie générale. Merveilleux travail de vulgarisation que tout agriculteur progressif devrait avoir sous la main. S'adresse particulièrement aux élèves des Cours à Domicile qui tiennent à se rafraîchir la mémoire. Brochure de 128 pages au prix de

0.15 l'unité
\$1.50 la douzaine
\$10.00 le cent

S'adresser au Secrétariat de l'U. C. C.,
5817, rue St-Laurent, Montréal.

Service de librairie de l'U. C. C.

Cours à Domicile 1935-36 0.15 l'unité
1.50 la douzaine
10.00 le cent

Cours à Domicile 1934-35 0.15 l'unité
1.50 la douzaine
10.00 le cent

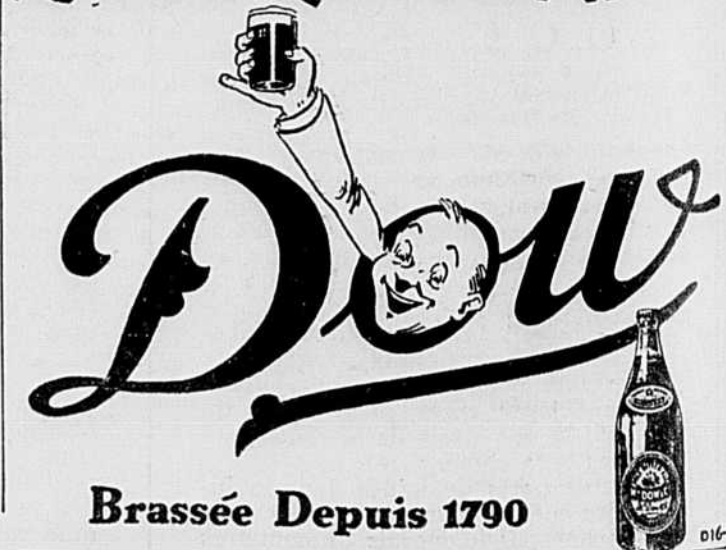
L'U. C. C., brochure explicative pour les officiers et aumôniers de cercle. 0.25 l'unité

Les Champs, manuel d'agriculture par les professeurs de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. 1.00 l'unité

Les Animaux, manuel d'agriculture par les mêmes. 1.00 l'unité

Adresser les commandes au
Secrétariat de l'U. C. C.,
5817, rue St-Laurent, Montréal.

La Bière Qui Vous Réjouit



Brassée Depuis 1790

les habitants

CHEZ NOUS

St-Simon

Notre cercle s'est réuni dimanche le 22 novembre, sous la présidence de M. Joseph Gaudreau. Ce dernier nous lit un article du Guide concernant la coopération chez les cultivateurs qui nous démontre que, pour faire de la coopération et en retirer tous les avantages possibles, il faut d'abord commencer par être des coopérateurs, c'est-à-dire qu'il faut étudier les principes coopératifs et comprendre que du bien commun dépend le bien particulier de chacun.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du ministère de l'Agriculture en rapport avec l'Office de placement des jeunes. Puis il traite du Comptoir Coopératif de l'U.C.C. et démontre l'avantage qu'il y a pour les cultivateurs de faire leurs achats et leurs ventes par son entremise. Il dit que le Comptoir de l'U.C.C. a fait économiser des millions de dollars aux cultivateurs depuis sa fondation.

C'est enfin notre aumônier qui prend la parole. Ses premiers mots sont pour nous annoncer que notre étude sur les caisses populaires de l'hiver dernier, va avoir son effet puisque la fondation d'une caisse aura lieu dans une quinzaine de jours. Il s'est occupé de faire venir un propagandiste pour en jeter les bases. Enfin il encourage les cultivateurs à faire des retraites fermées disant que cela est devenu une nécessité et qu'aujourd'hui, nous avons besoin d'être 100% catholiques si nous voulons mettre un frein à la fureur communiste.

Armand OUELLET, sec.

Ste-Brigide

Le 29 novembre, le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée de réorganisation.

Election du bureau de direction: E. Emile Bonvouloir, président; Elzéar Goineau, vice-président; Paul Boulais, Joseph Giroux, Léon Dextraze, Rosaire Martel, J.-Dolard Brisson, directeurs. M. l'abbé H. Gendron, curé et M. l'abbé Dufresne, vicaire, sont nommés aumôniers; MM. Arthur Brisson, secrétaire; Adélar Bonvouloir, auditeur.

Proposition faite par M. l'abbé Dufresne, adoptée unanimement, qu'une résolution de condoléances soit présentée à MM. J. Dol-

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président-général: M. Abel Marion, Ste-Edwidge;
Aumônier: R. P. Alphonse Dequire, S.J. Montréal.
1er vice-président: M. Alfred Hardy, Ste-Basile;
2ème vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet;
Secrétaire-général: M. R.-M. Pucet, Montréal;
Rédacteur: M. Gérard Filan, L.S.C., Montréal;
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thuriel Belzile, L. S. C., Montréal.
Conseillers juridiques: Me Wilfrid Guérin, N.P.; Me C.-H. Lalonde, C.R.

CONVOCATIONS

Jeudi, le 10 décembre :

Dimanche, le 13 décembre :

" " "
" " "
" " "
" " "
" " "
" " "

Lundi, le 14 décembre :

" " "
" " "
" " "
" " "
" " "
" " "

Mardi, le 15 décembre :

" " "

Mercredi, le 16 décembre :

" " "

Sully

St-André de Restigouche

Contrecoeur

La Reine

Stoke-Centre

Ville-Marie

Ste-Irène

Compton

St-Bruno

St-Martin

St-Eusèbe

Angers

St-Justin

St-Mathias

St-Barthélemi

La Patrie

St-Zacharie

Trois-Pistoles

Beauharnois

Oka

Ste-Cécile (Frontenac)

Ancienne-Lorette

Danville

St-Augustin (Portneuf)

lard et Arthur Brisson, à l'occasion de la mort de leur mère bien-aimée.

M. le président félicite chaleureusement M. l'abbé Gendron, curé, pour les bons conseils et les paternels avis qu'il avait donnés aux cultivateurs, au prône de la grand'messe, encourageant tous les jeunes de la paroisse à suivre les Cours à Domicile, conseillant aux vrais cultivateurs de ne jamais se désintéresser de la science agricole qui est la base du succès. Il remercie monsieur le vicaire pour tout le dévouement qu'il met à instruire les jeunes qui suivent les Cours à Domicile avec tant d'intérêt.

M. l'abbé Dufresne parle de S. Isidore, patron des laboureurs; il donne rapport du travail fait pour acheter une statue de S. Isidore, élabore un programme pour organiser une journée souvenir en la fête de ce saint patron. Il traite avec connaissance de l'importance et de l'utilité des Cours à Domicile, surtout pour les jeunes. Il continuera, dit-il, comme par le passé à se dévouer afin de rendre les cours intéressants et instructifs.

Une dernière proposition fut faite par M. Elzéar Goineau, appuyé à l'unanimité, demandant au gouvernement provincial par l'entremise du bureau central, que l'article 228 du code municipal soit amendé de la même manière qu'il l'est pour les municipalités du comté de Saguenay situées à l'est de la rivière Betsiamite.

Attendu que, dans une municipalité de jeunes cultivateurs, très peu possèdent les qualifications foncières exigées par l'article 228.

Nous, du cercle de Ste-Brigide, demandons que cette loi soit amendée afin que tout cultivateur possédant une qualité foncière quelconque puisse être mis en nomination pour la charge de conseiller municipal.

Le secrétaire.

St-Valère

(Arthabaska)

Assemblée du cercle de St-Valère, le 24 novembre, sous la présidence de M. J.-B. Arsenault, M.

le curé agit comme aumônier pour remplacer l'abbé Georges Pinard qui a quitté la paroisse pour cause de santé; à cette occasion, le cercle lui vote des remerciements; et il est proposé par M. Welly Massé et secondé par M. Zéphir Labbé, que la somme de \$10, lui soit envoyée pour le récompenser du dévouement qu'il a toujours apporté à notre cercle.

Compte rendu de la dernière séance des activités de l'année. Le montant des achats et des ventes faits en coopération par notre cercle s'élève à \$17,680.00 qui se répartit comme suit: Achats \$13,379.; ventes, \$4,393.

M. l'aumônier nous entretient ensuite sur la nécessité de l'Union et nous pose cette question: "Pour quelle raison les cultivateurs devraient-ils faire partie de l'U.C.C.?" et de répondre: "Prix avantageux sur achats des moulées et engrais chimiques, et baisse considérable sur les machines aratoires".

On procède ensuite aux élections des officiers pour le terme 1936.

Le président, M. J.-B. Arsenault a été réélu. M. Arthur Bergeron fut le choix unanime pour la charge de vice-président tandis que le secrétaire garde sa fonction. Les directeurs, MM. Sévère Tardy et Zéphir Labbé sont réélus, tandis que MM. Noël Guilmette, Wilfrid Pepin, Ernest Hébert sont nommés directeurs pour remplacer MM. Georges Désilets, J.-B. Babineau et Arsène Hébert, sortant de charge.

M. l'aumônier termine l'assemblée en faisant appel aux membres qui sont pour fonder une caisse populaire dans notre paroisse.

Onésime DESFOSSES, sec.

Lacadie

Réunion le 30 novembre, sous la présidence de M. Amédée Lemieux. M. Victor Surprenant nous parle de l'utilité de la chaux et nous donne des méthodes d'extraire la pierre à chaux à bon marché. M. St-Arnaud, agronome, revient sur le même sujet et explique pour quelle raison nos terres manquent de chaux. Le secrétaire écrit à l'agronome ré-

gional pour demander la fondation d'un cercle de jeunes agriculteurs.

Election de nouveaux officiers: président, Amédée Lemieux; vice-président, Lucien Gagnon; directeurs: Alphonse Deland, Sévère Martin, Lévis Duranleau, Amédée Brosseau, Alcide Toupin.

Gérard BRAULT, sec.

L'Ange-Gardien

(Rouville)

Le 8 novembre, le cercle de l'U.C.C. de L'Ange-Gardien, tenait une assemblée spéciale après la messe pour réformer le bureau de direction. Voici les élus: M. Wilfrid Gingras, président; MM. Marius Ménard, Joseph Bienvenue, Omer Bourbeau, Louis Brouillette, Omer Ostigny, Joseph Dion, Exéas Bérard, directeurs. Après, quelques membres payèrent leur contribution de l'année débutante et la séance se termina par la prière.

Le 23 novembre, le cercle de l'U.C.C. tenait son assemblée mensuelle sous la présidence de M. Wilfrid Gingras. Les directeurs présents étaient MM. Joseph Dion, Omer Ostigny, Louis Brouillette, Marius Ménard, Exéas Bérard et Joseph Bienvenue. Le secrétaire donna les comptes du syndicat coopératif pour l'année finissante, lesquels furent acceptés. M. Exéas Bérard proposa et M. Omer Ostigny seconda, que la ristourne de \$4.30 reçue de l'engrais chimique soit donnée au secrétaire pour le récompenser de son trouble. Après l'on parle beaucoup des avantages de l'U.C.C. dans les achats d'engrais chimiques, de grains et de toutes autres marchandises générales. L'on discute quelque peu des syndicats coopératifs, de leurs avantages. Après, quelques membres ont souscrit un montant de \$5. à \$25. ce qui nous a fait un total de \$207. pour acheter diverses marchandises dont ils ont besoin pour l'hiver, comme le gros sel, les écailles d'huître, pois, mélasse, etc. En achetant ceci en gros, nous l'avons eu beaucoup meilleur marché.

Nécrologie

"L'Union Catholique des Cultivateurs et les Cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Cyrille Marcoux, père de M. Josaphat Marcoux, président du cercle de St-Elzéar, Beauce.

M. Louis Brouillette proposa la formation d'un bureau de direction pour le syndicat à part de l'U.C.C. ce qui fut accepté unanimement. Les directeurs choisis furent MM. Emile Fleury, Louis Brouillette, Pierre Lévesque, Joseph Bienvenue, Huga Alix. Après l'on discuta quelque peu, le président proposa aux membres de faire des assemblées dans tous les rangs avec M. l'aumônier et monsieur le secrétaire pour faire des conférences et faire du recrutement. Nous avons commencé notre travail et nous avons déjà 41 membres qui ont payé leur contribution; nous continuons notre travail avec courage et bon résultat. Après ce fut la prière.

Alfred-R. GEMME, sec.

St-Canut

Assemblée du cercle de l'U.C.C. tenue à St-Canut dimanche le 29 novembre.

Election des officiers: président, Clodomir Huot; vice-président, A. McKenzie; directeurs: Raoul Longpré, Joseph Gingras, Laurent Dumoulin, Joseph Longpré, Napoléon Gingras; aumônier, Georges Champoux, curé. Deux nouveaux membres ont payé leur contribution.

Arthur LONGPRÉ, sec.

St-Elzéar

(Beauce)

Le 16 novembre, assemblée du cercle de l'U.C.C. sous la présidence de M. J. Marcoux. M. l'aumônier, l'abbé Eusèbe Labbé, assistait comme toujours.

Il nous donne les moyens les plus faciles pour étudier les Cours à Domicile, cours qu'il a grandement encouragés.

M. le président encourage les cultivateurs à s'intéresser davantage à l'aviculture puisqu'ils y trouveraient un bénéfice à réaliser.

(Suite à la page 6)

"LA TERRE DE CHEZ NOUS"

organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, fondée en 1929. Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration, Publicité, 5817, rue St-Laurent, Montréal. Tél.: CR. 3414

ABONNEMENT

Au Canada: \$1.00 par année \$2.50 pour 3 ans
A l'étranger: \$1.50 par année

Imprimée par l'Action Sociale, Ltée, 3, Blvd Charest, Québec.

Les Habitants chez eux

(Suite de la page 5)

Attendu que dans les limites de la paroisse il y a une carrière de pierre à chaux;

Attendu qu'il est reconnu que nos terres arables manquent de chaux;

Le cercle fait instance auprès de M. l'agronome Plante pour que ce fait soit porté à la connaissance des autorités et qu'il voit s'il n'y aurait pas moyen de l'exploiter.

Emile LAMONTAGNE, sec.

Sully

La séance commence par la prière et l'invocation à saint Isidore. Les membres présents sont en bon nombre. Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière réunion et donne connaissance des lettres reçues du Ministère de l'Agriculture ainsi que des Maisons Deschambault, Canada Linseed Mills, Ltd.

Sur l'invitation de monsieur le Président, monsieur Jean-Baptiste Cloutier, v. p., nous donne une causerie en faveur de l'U. C. C. Il nous définit ce qu'est cette association, son but et les moyens qu'elle prend pour parvenir à ce but. Il insiste sur le mot "union" et fait ensuite voir que c'est intentionnellement que les fondateurs ont fait suivre le mot catholique immédiatement après celui d'union. Considérant ensuite les autres provinces de la Confédération canadienne, il nous souligne que chacune des provinces du Dominion ont leur association de cultivateur, sous diverses appellations, selon leur esprit ou leurs tendances, pour faire un parallèle heureux entre ces unions et la catholique union des cultivateurs du Québec.

Et comme conséquence logique des promesses posées, le conférencier en vient à énumérer, avec preuves à l'appui, les principaux amis de la classe agricole, le clergé, les agronomes, les techniciens en agriculture. Il nous met en même temps en garde contre nos ennemis, dont les principaux, présentés sous forme abstraite, sont l'esprit de parti, la mesquinerie, la désunion, l'envie et le funeste besoin d'amoindrir chez nous tous ceux qui ont de l'élan et qui réussissent.

Monsieur Cloutier suggère comme remèdes à ces maux la charité et la coopération.

Le deuxième conférencier invité à prendre la parole est monsieur Gérard Lévesque. Monsieur Lévesque a un travail bien préparé. Il nous décrit la vie du colon qui est à ses débuts, ses peines, ses misères, les difficultés qu'il rencontre, à cause du peu de ressources dont il dispose et du coût élevé de la vie. Le colon, qui aspire à devenir un cultivateur et faire bonne figure parmi ceux qui l'entourent, doit surveiller étroitement son affaire et économiser ses sous, puisqu'il en aura absolument besoin, pour mille et une chose indispensables, pour vivre, acheter les instruments nécessaires, les engrais, les amendements, et le reste. En conclusion, la chance du succès sera pour celui qui s'inspirera de la doctrine chrétienne, qui sera travailleur, courageux et persévérant.

Monsieur l'Aumônier fit ensuite quelques commentaires sur les vertus fondamentales que doit développer en lui le cultivateur, le souci que ce dernier doit avoir de surnaturaliser son travail, l'importance de l'état de grâce et de la présence de Dieu, la confiance en la Providence, l'ordre et le travail régulier.

Les conférenciers de la prochaine réunion seront messieurs Louis Martel et Herman Tardif, qui ont accepté de bonne grâce de donner

un travail, sur un sujet à leur choix.

Proposé par M. F. Asselin appuyé par M. F. Bouffard que M. J.-B. Cloutier soit nommé président. Adopté.

Proposé par M. J.-B. Cloutier, appuyé par M. G. Lévesque que M. Charles Gagné soit vice-président. Adopté.

Proposé par M. J.-B. Cloutier appuyé par M. Charles Gagné que MM. Gérard Lévesque, François Asselin, Louis Martel, Fortunat Bouffard, Herman Tardif soient nommés directeurs. Adopté.

Proposé par M. F. Asselin, appuyé par M. Louis Martel que M. Antoine Bard soit de nouveau élu secrétaire. Adopté.

Antoine BARD, sec.

St-Samuel

(Nicolet)

Réunion du cercle le 25 novembre, sous la présidence de M. H. Desilets. M. l'aumônier ne s'explique pas pourquoi tous les cultivateurs ne font pas partie de leur association professionnelle. Toutes les professions sont organisées, dit-il; seuls les cultivateurs restent dispersés. Au reste, le pape lui-même demande l'union des classes laborieu-

ses. Election de nouveaux officiers: président, Georges Martin; directeurs: Benjamin Bergeron, Bruno Bergeron, Henri Bergeron, Philippe Bergeron, Samuel Boisclair.

Le secrétaire

Ste-Rosalie

M. Donat Giard préside la réunion du premier décembre. Une trentaine de cultivateurs sont présents. M. l'aumônier signale quelques-uns des multiples avantages de l'U.C.C. M. Deschênes, agronome, fait une causerie sur l'emploi du fumier de ferme. M. R. Rousseau, agronome, incite les jeunes à être fidèles aux réunions de leur cercle et leur donne quelques sages conseils.

A. LEMONDE, ptre, sec.

St-Benoit

(Deux-Montagnes)

Réunion du cercle le 17 novembre sous la présidence de M. Jules Fauteux. M. l'aumônier rappelle le devoir qu'ont les cultivateurs de faire partie de l'U.C.C. et comment brièvement le programme de l'Union. Le cercle adopte une résolution pour

demander au gouvernement d'indemniser les propriétaires de vaches condamnées pour la tuberculose. Maxime Charbonneau, sec.

AU SERVICE DU PUBLIC — PREMIER ARTICLE

AU SERVICE DU PUBLIC!

Tout en travaillant à l'accroissement de ses propres affaires, The National Breweries Limited a pu, en divers domaines importants, servir efficacement l'intérêt public dans plusieurs parties du Canada.

● En encourageant la culture du houblon dans l'Ouest et l'Est du Canada, les quantités récoltées ont été augmentées de façon substantielle et des prix raisonnables ont été assurés aux producteurs. The National Breweries Limited achète la moitié de la récolte totale du Canada.

● En encourageant la culture d'une orge supérieure dans l'Est du Canada, cette partie du pays, aussi bien que l'Ouest, bénéficie maintenant des achats considérables d'orge de maltage que fait annuellement la Compagnie. Dans l'espace de six ans, la Compagnie a accru de 1000% ses achats d'orge dans la province de Québec, et maintenant, elle aide à défrayer, au Collège Macdonald, des recherches qui ont pour but de produire dans cette province une espèce supérieure d'orge de maltage.

● En mettant à la disposition des cultivateurs un service de chevaux de trait reproducteurs sans égal, les "Black Horses" de la Brasserie Dawes, 35 étalons de réputation nationale et internationale, spécimens superbes de la race percheronne, ont déjà engendré 5,700 poulains pour les cultivateurs canadiens, contribué à améliorer la qualité des chevaux élevés sur les fermes, et ont créé un meilleur marché pour les chevaux de Québec.

● On a servi les intérêts de la jeunesse en contribuant à l'expansion du sport organisé dans cette province, et cela dans le but de favoriser le développement de l'esprit sportif et de coopération chez les jeunes, aussi bien que pour procurer de saines distractions aux participants comme aux spectateurs. Continuant à s'intéresser activement au baseball amateur dans la province de Québec, la Brasserie Dow, en 1936, a fourni des uniformes, des filets d'arrêt et des tableaux indicateurs à un grand nombre de clubs de baseball, membres de ligues organisées, afin de leur permettre de jouer dans des conditions plus satisfaisantes.



THE NATIONAL BREWERIES LIMITED MONTREAL

qui exploite

la BRASSERIE DAWES
MONTREAL

la BRASSERIE DOW
MONTREAL

la BRASSERIE BOSWELL
QUEBEC

Fél.: HARBOUR 2116

E.-W. CARON

145 149 Des Commissaires-Est Montréal

Moulinier et Négociant en Farine, Grains et Provisions.

Grains louses — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

-:-

MONTREAL

Il était une fois...

Les enfants modernes se font une gloire de ne plus croire aux contes et aux histoires de fées. La note de mystère n'a plus de charme et les jeunes préfèrent les aventures réelles à ces descriptions qui tiennent du fantastique et de l'invraisemblable !

Ils refusent de croire à la transformation de "citrouilles" en carrosses, de "rats" en chevaux, et les souliers de verre de Cendrillon ne les intéressent pas plus.

Parlez d'une partie de gouret, de balle au camp et, vous verrez des petits bonhommes hauts comme trois pommes, vous donner la réplique: ils connaissent le point faible de tel joueur, la tactique d'attaque de tel autre !

Toutefois, il ne faut pas croire que cette foi, aux bonnes fées dont la baguette magique avait le pouvoir de tout transformer, soit complètement disparue de la surface du monde ! Nous la retrouvons plutôt chez les grands et grandes qui se croient fort sages et fort expérimentés !

Ne croit-il pas aux fées, ce garçon économe et travailleur qui épouse une poupée dont la plus grande préoccupation a été la ligne de ses sourcils et le degré d'inclination de sa coiffure ? C'est exiger un vrai tour de force, un miracle quoi, que de prétendre en faire une épouse intéressée à son foyer, juste en lui permettant d'accoler à son nom le titre de madame !

Ne croit-elle pas aux fées cette demoiselle qui marie un ivrogne ou un paresseux en affirmant que le mariage le corrigera ?

Ne croient-ils pas aux fées, tous ces couples qui se jurent fidélité tout en sachant bien que l'un n'aime que la danse et les veillées, tandis que l'autre adore se chauffer les pieds au coin du feu: où Monsieur ne parle que littérature et sciences et Madame n'a jamais lu autre chose que les accidents de la rue et les aventures de la souris Miquette; où le petit mari désire goûter des plats tels que sa mère les lui préparait et... la petite épouse est une reine de l'ouvre-boîtes !

Si ces ménages vivent tranquilles, heureux, sans se faire de remarques aigres-douces, eh bien! nous sommes en pleine époque féérique.

Le mariage n'a rien de magique: il ne transforme pas les défauts en qualités pas plus qu'il ne réforme radicalement les tendances de caractère.

Alors, les grands seraient-ils moins sages que les enfants ?

MARGOT

Recettes éprouvées

LA VALEUR DU FOIE

Le foie, que l'on considérait avec indifférence autrefois, est devenu très apprécié à la lumière de découvertes récentes et le prix auquel il se vend est monté en conséquence. Ces découvertes ont démontré la valeur du foie dans le traitement de l'anémie pernicieuse et d'autres maladies. On emploie actuellement un extrait de foie pour le traitement des malades et l'on recommande d'ajouter de temps à autre au régime des personnes en bonne santé du foie sous une forme ou sous une autre. Outre les nombreuses façons de l'apprêter, le foie se combine bien avec d'autres viandes, et une petite quantité de foie ajoutée au hachis en rehausse beaucoup le goût. Il existe beaucoup de recettes; en voici quelques-unes :

FOIE DE VEAU BRAISÉ

Essayez le foie et liez-le avec des brochettes si c'est nécessaire. Piquez des petits lardons dans le foie en rangs parallèles, laissant chaque lardon dépasser la surface de 1-2pouce. Mettez le foie dans une casserole ou une rôtissoire et entourez-le de restes de lardons. Saupoudrez de sel et de poivre et saupoudrez de farine. Entourez de carotte, d'oignons et de céleri, coupés en petits dés, 1-3 de tasse de chacun; ajoutez 1-2 cuillerée à thé de grains de poivre, 6 clous de gi-

rofle, 1 brin de persil, un petit morceau de feuille de laurier et 2 tasses de bouillon brun chaud ou d'eau chaude. Recouvrez bien et faites cuire au four à un feu lent pendant 2 heures. Découvrez pendant la dernière demi-heure de la cuisson pour que le foie soit bien doré. Dressez le foie sur un plat de service et mettez dans un endroit chaud. Passez le liquide qui est dans la casserole et servez-vous-en pour en faire une sauce brune. Versez la sauce autour du foie et servez. Le foie braisé peut être servi froid, en tranches minces.

FOIE DE PAIN

Recouvrez le foie tranché avec de l'eau bouillante et laissez reposer pendant quelques minutes. Essayez à sec, enlevez les parties fibreuses et passez à travers le hachoir. A chaque tasse de foie haché, ajoutez 1 tasse de miettes de pain, 1 oeuf, 1 cuillerée à thé de sel, 1-4 cuillerée à thé de sel de céleri, 1-2 cuillerée à thé de poivre. Mélangez bien et faites cuire au four pendant une heure dans un moule graissé mis dans une casserole d'eau. Servez chaud ou froid.

FOIE BRAISÉ LARDE

Liez avec des brochettes (si c'est nécessaire) et lardez le dessus d'un foie de veau. Mettez dans une poêle profonde avec les restes des lardons, assaisonnez de sel et de poivre; saupoudrez de farine. Entourez de 1-2 carotte, 1-2 oignon, 1-2 céleri, coupés en dés; 1-2 cuillerée à thé de grains de poivre, 6 clous de girofle, un morceau de feuille de laurier et 2

Le coeur maternel

Il est un coeur, un seul au monde,
Inépuisable et saint :
Brûlant encor d'ardeur profonde
A l'heure où tout s'éteint.

Le coeur d'ami n'est pas le même,
Il donne... la moitié;
C'est pour jouir de nous qu'il aime,
Ou parle d'amitié.

Et de l'amour qui vous enflamme,
O tous parlez plus bas !
Et s'il n'est pas pur comme l'âme,
Alors, n'en parlez pas.

Un coeur, un seul, avec délices
Immole son bonheur,
N'accepte point de sacrifices
Et garde la douleur.

Il bénit même l'allégresse
Ingrate et loin de lui...
Nul n'a sondé cette tendresse,
Ou lassé cet appui.

Quand ses prodiges sont sans nombre
Il croit n'avoir fait rien;
Ce coeur sans limite et sans ombre,
O mère, c'est le tien !

"L'AMI DU FOYER"

Blouse tricotée

(34-36)

Aiguilles : 2 No. 8, et 2 No. 9.

DOS :

Avec la laine de couleur et les aiguilles No. 8, monter 112 mail-

tasse de bouillon brun ou d'eau. Recouvrez bien et faites cuire lentement au four pendant 2 heures; ôtez le couvercle pendant les 20 dernières minutes de la cuisson. Enlevez de la poêle et servez avec des oignons ou versez autour une sauce brune.

les et tricoter en côtes (1 m endr, 1 m env) pendant 2 pouces, tricoter 2 pouces avec la laine blanche, couleur 2 pouces, blanche 1 pouce, couleur 2 pouces.

Avec la laine de couleur tricoter en patron :

1er rang :

Tr 2 endr. tr 2 m env 3 fois, "passer la laine et tr 1 m endr 6 fois, tr 2 m env 6 fois, répéter à partir de" et finir le rang par tr 2 m env 3 fois, puis 2 m endr.

2e et 3e rangs : Tricoter uni.

4e rang : Tricoter à l'envers.

Répéter ces 4 rangs jusqu'à ce que le travail mesure 10 pouces à partir du commencement des cô-

(Suite à la page 15)

Honneur
au Mérite



Une passe adroite mérite d'être applaudie aussi bien que cette bonne bière—si réconfortante et si rafraîchissante.

LA BIÈRE
Frontenac
White Cap

Retraites Fermées

Villa Saint-Joseph, Ave. Deiorimier, Tél. AM 2944

Du 4 au 7 février, retraite de vocation pour jeunes filles, prêchée par le R. Père Louis Lalande, S.J.

Du 26 février au 1er mars, pour dames.

Unir, mais ne pas confondre

Autres pays, mêmes problèmes

Dans l'ensemble, les problèmes agricoles diffèrent peu de pays à pays, de continent à continent. Il n'y a pas lieu de s'en étonner; les mêmes causes produisent partout les mêmes effets.

Or ce fut le tort de presque tous les pays au lendemain de la guerre de sacrifier l'agriculture à la fièvre de l'industrie. Tout fut organisé en fonction de la production manufacturière, les transports, les tarifs, les impôts; la population elle-même devint l'esclave de la machine, arme formidable dans les mains du capital anonyme. L'agriculture ne compte que pour son apport de matières premières; son caractère séculaire de nourrice du genre humain devint secondaire.

La réaction s'est produite partout de la même façon: affaissement des cours des denrées agricoles, déséquilibre des prix, contraction du pouvoir d'achat des agriculteurs, ralentissement de la production manufacturière, chômage, accroissement des charges des corps publics,

augmentation des impôts.

On cherche aujourd'hui un équilibre nouveau. Les agriculteurs prétendent et avec beaucoup de bon sens que la prospérité renaîtra du relèvement de l'agriculture; et le relèvement de l'agriculture dépend en grande partie de l'organisation des marchés, condition préalable à la hausse des prix.

Depuis quelques années, on a discuté à souhait de la valorisation des denrées agricoles; on a inventé des systèmes qui ne manquaient pas d'ingéniosité, on a proposé des réformes radicales. On a eu seulement le tort — mais un tort incalculable — de ne pas tenir suffisamment compte des réalités.

Des gens, et non des moindres, ont prôné la fixation des prix minima, oubliant en cela qu'il faudrait à l'Etat, pour faire respecter ses décrets et empêcher le complot secret des prix, une nuée d'agents de police.

D'autres ont proposé une politique de primes à la production, sans s'inquiéter du déséquilibre du budget de

l'Etat et de la croissance vertigineuse de la dette publique.

Le malheur veut que ces solutions de simplicité, parce qu'elles ne dépassent pas le niveau de compréhension de la moyenne des citoyens, trouvent faveur auprès du public.

En France, la valorisation des denrées agricoles retient l'attention des dirigeants des mouvements agricoles.

Le Congrès National de la production laitière de France s'est saisi de la question à sa réunion annuelle d'octobre dernier.

Les résolutions adoptées à ce Congrès donnent une idée de la détresse dans laquelle se débattaient les producteurs laitiers de France depuis une couple d'années. Mais il est à noter que les remèdes suggérés n'ont rien du cataplasme; on va au fond des choses.

Pour la défense générale du marché des produits laitiers, le Congrès estime que les remèdes ne peuvent être trouvés que :

1. Dans une organisation professionnelle pouvant disposer de pouvoirs de gestion à réaliser sous forme d'ententes professionnelles pouvant être rendues obligatoires dans le cadre d'une large solidarité effective entre les diverses productions et régions laitières;

2. Dans la défense et le développement systématique de la coopération;

3. Dans la défense des producteurs de lait des régions de ramassage industriel en face de la concentration de l'industrie laitière;

Pour la défense du marché du beurre, le Congrès demande :

1. Que soit organisé le stockage frigorifique des excédents;

a) En mettant à la disposition des coopératives des crédits;

b) En plaçant le stockage sous le contrôle d'un Comité professionnel;

2. Que soit organisée l'exportation d'une partie des mêmes excédents.

Décidément, on se croirait au Canada, tellement les maux dont on souffre là-bas ressemblent aux nôtres, et

(Suite à la page 15)

Toute oeuvre humaine comporte un élément d'égoïsme; tout acte humain est souvent la résultante d'intérêts personnels. Même au sein des institutions d'action sociale et professionnelle, l'on peut retracer un apport considérable d'égoïsme. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser, puisque notre nature déchuée, avide de jouissance, cherche souvent le bonheur dans les biens matériels par suite de l'obscurcissement de notre intelligence.

Seulement il ne faut pas que les oeuvres, bâties sur le désintéressement et sur la charité, se laissent dominer par l'esprit d'individualisme, répondent uniquement à des motifs d'intérêt comme les entreprises capitalistes. Autrement elle tomberont dans les abus de l'économie libérale; on aura substitué à l'appétit individuel, une sorte d'égoïsme collectif, aussi pervers et plus affamé que le premier. On aura préparé le terrain au collectivisme, hydre aux cent têtes qui a beaucoup plus de ventre que de bras.

L'association professionnelle, oeuvre d'éducation et de défense des classes laborieuses, doit plus que toute autre se tenir au-dessus des choses matérielles, éviter d'attirer ses membres par des avantages immédiats, pécuniaires ou autres. Car l'association professionnelle, on ne le répètera jamais trop, est et demeure une arme puissante aux mains des humbles et des petits aussi longtemps que ses dirigeants refusent de la jeter dans le champ de la concurrence, de lui faire pratiquer tout commerce ou toute industrie susceptible de rapporter à ses membres quelque chose de tangible.

On n'érige pas un paratonnerre sur ses édifices pour en retirer des profits, car le paratonnerre ne rapporte rien et coûte quelque chose; mais il assure une protection pour laquelle on consent volontiers des sacrifices. Les bienfaits de l'assurance sous toutes ses formes ne sont plus à démontrer; et pourtant l'assurance est un mauvais placement, un sacrifice. Il faudrait que les cultivateurs en viennent à considérer leur association professionnelle comme une police d'assurance qui les protège contre les risques du métier.

Placée sur ce plan, l'association professionnelle n'offre guère d'attraits assurément. Mais qu'importe; dans un mouvement d'opinion le nombre compte pour peu, la conviction et le zèle des membres font tout. L'élite n'a-t-elle pas pour rôle de faire lever et d'entraîner la masse?

Il se trouve des gens qui, dans le meilleur esprit du monde, verraient d'un bon oeil la transformation des cercles de l'U. C. C. en coopératives de fabrication, d'achat et de vente, etc. A première vue la proposition est alléchante: moyen infaillible d'unir ce qui jusqu'à présent a été divisé.

Il faudrait pourtant se garder de tomber dans l'erreur commise par des associations analogues à la nôtre. En France, les syndicats agricoles, cellules locales de l'Union Nationale des Syndicats agricoles, association professionnelle des agriculteurs français, pra-

tiquent sur une grande échelle la vente et l'achat en coopération.

Or, cette concession à l'intérêt personnel a développé chez les adhérents une mentalité de trafiquants; elle a tué chez eux tout souci de formation religieuse, morale et intellectuelle.

Lors du cinquantenaire du syndicalisme agricole célébré à Paris en 1934, M. P. de Monicault, vice-président de l'Union du Sud-Est, déclarait oméremment la décadence de l'idéal professionnel chez les agriculteurs de France et la croissance d'appétits collectifs. "Ceux qui sont à la tête de nos syndicats, déclarait-il, conviennent de la difficulté de connaître les besoins réels de leurs syndiqués et déplorent l'absence de leurs troupes aux réunions, sauf quand il y a des commandes d'engrais, mais alors la préoccupation n'est pas aux idées générales".

L'idéal dont est née l'Union Catholique des Cultivateurs n'avait rien des préoccupations purement matérielles; il se situait plus haut dans l'ordre des valeurs. Et c'est ce qui a permis à l'U. C. C. de vivre et de progresser en dépit des obstacles que l'on sait. Eût-elle été tout simplement une organisation de vente et d'achat en commun qu'on aurait trouvé mille moyens de s'en défaire.

S'il faut se garder de tout confondre dans un cadre unique des fins d'ordre divers et différent, il est permis et même souhaitable de viser à l'union et à la coordination des efforts.

Il est prouvé aujourd'hui que la coopération de production, de transformation, d'achat ou de vente, la mutualité des risques ou des capitaux végètent ou avancent à pas de tortue sans le concours de l'association professionnelle. Inversement, celle-ci manque de ressources et d'arguments quand elle s'enferme ou qu'on la force à s'enfermer dans sa tour d'ivoire.

Entre l'indépendance complète, d'une part, qui engendre l'incompréhension et la dispute, et la fusion, d'autre part, qui confond la religion et le dollar, qui risque de compromettre celle-ci pour l'amour de celui-là, il existe une solution de moyen terme: l'union dans la diversité, la coopération acceptée et disciplinée.

C'est la formule de la corporation prêchée par les catholiques sociaux, qui unit sans dominer, qui encadre et discipline les efforts dispersés, qui assigne à chaque organisation l'importance qui lui revient en raison des fins qu'elle se propose.

Unir, mais ne pas confondre, voilà tout un programme.

Gérard FILION.

La paresse est la mère de tous les vices honnêtes.

Mme Campan.

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé; celui qui se lève tard s'agitte tout le jour, et commence à faire ses affaires quand il est déjà nuit.

Franklin.

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

Vauvenargues.

Dans le domaine de l'assurance-vie

Une illusion d'optique

Prime ou prix de revient

Il ne se passe pas une semaine sans qu'on nous pose la question suivante: "Les primes de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. sont-elles plus basses que celles des autres compagnies ou sociétés?" Nous n'avons pas cru nécessaire de donner au début des explications à ce sujet, mais aujourd'hui nous croyons utile de répondre à la question en détail pour les lecteurs de la Terre de Chez Nous.

Dans l'assurance-vie comme dans tous les autres domaines, ce n'est pas le montant versé qui donne la valeur, mais le coût réel, le prix de revient. Toute société d'assurance-vie est dans une certaine mesure une entreprise de coopération. Ce n'est donc pas le montant de la prime qui, de l'importance, mais le coût réel auquel revient l'assurance, déduction faite, à l'échéance de la police, des dividendes qui ont été crédités à l'assuré. Les dividendes, ce sont tout simplement les ristournes des coopératives. Lorsque vous faites des achats en coopération, vous ne vous attendez pas à obtenir de votre coopérative un prix d'achat inférieur au prix coté sur le marché local, mais vous savez très bien qu'on vous remettra en fin d'exercice, sous forme de ristourne, l'excédent du prix payé sur le coût réel de la marchandise. Ainsi en est-il dans l'assurance-vie. Avant de pouvoir dire si l'assurance émise par la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. coûte plus ou moins cher que l'assurance émise par les autres sociétés, il faudrait savoir exactement quel montant de dividendes les autres sociétés et la nôtre pourraient payer jusqu'à l'échéance des polices. Il est évidemment impossible de donner de telles précisions à l'heure actuelle, mais nous pouvons fournir certains renseignements utiles.

La politique des primes basses

Il serait facile de demander, au début, des primes très basses, en vue de susciter une concurrence ruineuse aux sociétés existantes. Nous pourrions plus tard, dans cinq ans ou dans dix ans, lorsque le nombre des décès constatés parmi nos assurés commencerait à se faire plus élevé d'une année à l'autre, établir de nouvelles primes plus élevées. Cette méthode nous vaudrait sûrement beaucoup de succès au début, mais elle serait injuste, car ceux que nous assurerons plus tard moyennant des primes plus élevées payeraient les pertes que nous aurions à subir pour avoir vendu de l'assurance à des prix trop bas pendant les premières années. D'ailleurs, ce n'est pas pour ruiner les sociétés existantes qu'a été fondée La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Nous l'avons plus d'une fois dit et répété, notre société a pour objet de combler un vide. Sa fondation

s'imposait. La classe agricole de notre province n'a pas eu jusqu'ici une société d'assurance dévouée entièrement à ses intérêts. Il fallait qu'elle en eût une et l'U. C. C. était toute désignée pour la lui donner.

La politique des primes élevées

Nous aurions pu par ailleurs demander des primes plus élevées que bon nombre des sociétés existantes. Cela nous aurait permis de verser à nos assurés des dividendes plus élevés que ces sociétés. C'est là un élément de publicité que nous ne recherchons pas. Il nous suffit d'offrir aux membres de l'U. C. C. de l'assurance-vie au prix coûtant. Que nos dividendes soient plus ou moins élevés que ceux des autres sociétés, cela n'a aucune importance. Nous ne craignons pas de dire qu'à primes égales nos dividendes seront sûrement aussi élevés que ceux des autres sociétés.

Le coût réel de l'assurance-vie

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'exposer ici brièvement de quelle façon s'établit le coût réel de l'assurance-vie. Ce coût réel, le prix de revient, nous l'avons déjà dit, est égal à la différence entre les primes versées et les dividendes encaissés par l'assuré pendant l'existence de sa police. Exemple: Si un assuré verse pendant 30 ans des primes annuelles de \$2.00 et touche au cours de ces 30 ans six dividendes quinquennaux d'un montant moyen de \$25.00, son assurance lui coûte en réalité, pour les 30 ans, \$600, soit \$750 (30 primes de \$25), moins \$350 (6 dividendes de \$25).

Toutes les polices émises par La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. recevront des dividendes de cinq ans en cinq ans. Il ne peut en être autrement, puisque notre société n'a pas d'actionnaires. Seuls les assurés ont droit aux bénéfices réalisés par la société.

Notre société, comme toutes les autres, est susceptible de tirer ses bénéfices des trois sources suivantes:

1. La MORTALITE. Nos primes ont été établies d'après une table de mortalité qui date déjà de plusieurs dizaines d'années. Or, depuis le début du vingtième siècle, les conditions de vie ayant considérablement changé, chez nous en particulier, les hommes vivent plus vieux qu'ils vivaient autrefois. C'est dire que les décès prévus pour chaque année par la table de mortalité dont nous nous sommes servis sont en réalité trop nombreux; dans quelle proportion exactement, nous ne saurions le dire, mais il est à peu près sûr que nous réaliserons des bénéfices du fait que nos assurés vivront plus vieux et par conséquent paieront des primes plus longtemps que ne le prévoit notre table de mortalité. Il

faut tenir compte d'un autre facteur. Il n'existe pas de table de mortalité construite spécialement pour la classe agricole. Or, nous savons tous qu'à la campagne on vit plus vieux que dans les villes. Nous avons donc toutes les chances possibles de réaliser des bénéfices importants à cause de la longévité de nos assurés.

2. L'INTERET. Pour calculer nos primes, notre actuair s'est servi du taux de 3½%, c'est-à-dire qu'il a supposé que tout l'argent encaissé sous forme de primes serait placé à un taux moyen de 3½%. Dans les circonstances actuelles, chacun admettra que ce taux est plutôt élevé, mais il faut espérer que les "bonnes années" finiront par revenir et que nos capitaux rapporteront un jour un intérêt moyen supérieur à 3½%. Seuls nos assurés en bénéficieront.

3. L'ADMINISTRATION. Dans le calcul des primes entre comme dernier facteur le coût d'administration. C'est évidemment le facteur le plus variable d'une société à l'autre. Chez nous, il suffit de passer au bureau pour constater que ce coût est réduit au minimum. Au dehors même, nos propagandistes savent que nous leur demandons plus "pour la gloire" que pour faire fortune. Le seul fait que les représentants de La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. ne s'appellent pas des agents, mais des propagandistes, devrait suffire à prouver qu'ils ne sont pas des vendeurs ordinaires, soucieux avant tout de s'enrichir, mais les propagandistes d'une idée, de l'idée de la coopération, les défenseurs des intérêts de la classe agricole. Aussi comptons-nous sur la collaboration de tous les membres de l'U. C. C. pour leur faciliter leur tâche. Tant qu'on ne nous obligera pas à les payer sur la même base que les compagnies payent leurs agents, nous pourrions réaliser des bénéfices qui serviront à payer des dividendes à nos assurés et par conséquent à réduire le coût réel de notre assurance.

Nous venons de parler du coût réel. C'est sur ces mots que nous voulons insister en terminant. La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. offre à ses assurés un avantage qu'aucune société d'assurance-vie à capital-actions ne pourrait offrir aux siens: elle leur fait payer exactement ce que coûte leur assurance-vie, tandis que les sociétés à capital-actions font payer à leurs assurés ce que coûte l'assurance-vie plus les bénéfices qu'elles versent à leurs actionnaires. Chez nous, nous le répétons pour la centième fois, il n'y a pas d'actionnaires; nous les bénéfices appartiennent de droit aux assurés.

Thuribe BELZILE.

A quoi sert une police d'assurance-vie?

A payer les frais de dernière maladie (honoraires du médecin, frais d'hôpital, de garde-malade, etc.)

A payer les frais occasionnés par le décès (service funéraire, sépulture, etc.)

A payer les comptes courants laissés en souffrance au décès (comptes des fournisseurs, du forgeron, du charbon, du sellier, etc.)

A payer les soldes des achats à terme (engrais chimiques, produits alimentaires, instruments aratoires, etc.)

A payer les dettes personnelles (emprunts sur parole, emprunts sur billets, etc.)

A payer les dettes qui grèvent les immeubles (taxes municipales, scolaires ou de fabrique, arriérées, redevances arriérées, emprunt hypothécaire, etc.)

permettre aux survivants de s'adapter à leur nouvelle situation sans se charger de dettes dont ils ne pourraient plus se libérer.

permettre aux enfants de terminer leurs études sans mettre leur mère dans des embarras financiers.

Bref, à garantir la subsistance de la famille privée prématurément de son gagne-pain.

—Mais alors, tout chef de famille a besoin d'assurance-vie? —Evidemment! Et le cultivateur plus que tout autre, puisqu'il a plus de personnes et plus de biens à protéger.

S'il y a un propagandiste de LA MUTUELLE-VIE DE L'U. C. C. dans votre localité, voyez-le. Sinon, demandez des renseignements au SIEGE SOCIAL, 5817, boulevard St-Laurent, Montréal.

LE COMPTOIR COOPERATIF

peut vous fournir à bonnes conditions :

Les engrais chimiques

Les engrais alimentaires

La clôture de fils barbelés

La toile ondulée

Les treillages métalliques

La peinture et le ciment

L'huile à moteur 100% pure, en bidons de 15, 30 et 45 gallons; en bidons de 5 gallons, \$3.75 F.O.B., Montréal.

Ecrivez au

COMPTOIR COOPERATIF, LTEE

5817, rue St-Laurent,

Montréal.

Chez l'AVOUCAT

AGRONOME — VENTE D'ANIMAUX

QUESTION : Une vente d'animaux pur sang enregistrés, faite par l'entremise d'un agronome.

L'acheteur n'étant pas capable de payer, le vendeur ne connaissant pas cet homme, l'agronome est-il responsable de cette vente ?

"Un Membre de l'U.C.C."

REPONSE : Il est difficile de répondre par oui ou non.

Quelle a été la nature de la transaction entre le vendeur et l'agronome ?

Toute la question est là.

"Vous dites : le vendeur ne connaissant pas cet homme". L'acheteur n'a-t-il pas été dénoncé au vendeur par l'agronome ?

Voilà autant de faits qu'il faudrait connaître pour donner une opinion.

Ce qui est le plus probable, c'est que l'agronome a dit au vendeur qu'un tel voulait acheter un animal. Sur ce, le vendeur s'est déclaré prêt à vendre. Puis l'acheteur et le vendeur se sont rencontrés pour la livraison de l'animal.

Dans ce cas l'agronome n'est pas responsable.

Ce serait le contraire si l'agronome a acheté pour vendre lui-même à l'acheteur.

AVIS

Seuls les membres de l'U. C. C. ont droit à nos consultations légales. Signez votre nom et donnez un pseudonyme. Nous ne donnons pas de réponses personnelles. Adressez vos demandes à l'U. C. C. Ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions ne recevront pas de réponse.

PAIEMENT DE TAXES POUR UN TIERS — RECOURS

QUESTION : J'ai vendu un emplacement il y a environ quatorze ans.

La vente devenait nulle du moment que ce Monsieur ne faisait pas ses paiements.

La terre devait être vendue pour les taxes. Pensant de bien faire je rachetai la terre à son nom, et depuis j'ai toujours payé les taxes.

Aujourd'hui je voudrais vendre ce terrain, et je ne peux pas parce qu'il est enregistré à son nom etc. ?

"G. L. P."

REPONSE : Je crois que le meilleur moyen, j'entends le moyen le moins dispendieux, serait de demander au conseil de faire vendre le lot pour les taxes.

Pour cela il ne faudrait pas payer les taxes afin qu'il y ait des arrérages, au moins une année.

Si ce moyen ne va pas assez vite vous avez les recours des articles 689 et 689A du code municipal qui déclarent :

pal qui déclarent :

Quiconque, n'étant pas propriétaire, paie les taxes municipales imposées à raison du terrain qu'il occupe, est subrogé, sans autre formalité, aux privilèges de la corporation contre les biens, meubles et immeubles, du propriétaire, et peut, à moins de convention contraire, retenir sur le prix du loyer, ou sur toute autre somme qu'il lui doit, ou recouvrer de lui par action personnelle, le montant qu'il a payé, en capital, intérêt et frais.

Sauf les dispositions de l'article 689 quiconque, n'étant pas débiteur, paie une taxe municipale ou scolaire, foncière ou personnelle, générale ou spéciale, ou la taxe d'eau due par un tiers avec le consentement écrit de ce dernier, est subrogé de plein droit aux privilèges de la municipalité sur les biens meubles et immeubles du débiteur et peut recouvrer de lui le montant des taxes qu'il a ainsi payé. Cette subrogation n'a d'effet que si le reçu donné par le secrétaire-trésorier de la municipalité qui est tenu d'émettre tel reçu comporte que le paiement a été fait par un tiers pour le débiteur.

Le nom de ce tiers devra être noté dans les livres de la corporation.

A part cela vous avez l'action en nullité du contrat faute de paiement du prix de vente.

TERRE HYPOTHEQUEE COUPE DE BOIS DE SUCRERIE

QUESTION : Depuis six ans que j'ai la gérance d'une ferme et je m'efforce de verser à des époques fixes les redevances stipulées dans le contrat.

Je l'ai payée \$10,000.00. Il me reste encore une hypothèque de \$5,700.00 et le créancier désirerait reprendre sa terre; mais je veux la garder.

Est-ce que je pourrais bûcher une sucrerie de mille vaisseaux, qui commence à vieillir et qui perd de sa valeur, et dont l'argent servirait à diminuer l'hypothèque ?

"Un Abonné qui veut savoir"

REPONSE : Vous ne pouvez pas faire cela sans avoir la permission du créancier hypothécaire.

Evidemment que l'enlèvement de ce bois aurait pour effet de diminuer la valeur de la terre. Alors toute l'hypothèque deviendrait due.

Le débiteur ne peut plus réclamer le bénéfice du terme, lorsqu'il est devenu insolvable ou en faillite, ou lorsque par son fait, il a diminué les sûretés qu'il avait données par le contrat à son créancier.

Or la sûreté de la créance hypothécaire part sur toute la terre y compris la sucrerie. C'est ce que spécifie le contrat.

Mais, pour que cette diminution par le débiteur des sûretés qu'il a données à son créancier lui fasse perdre le bénéfice du terme, il faut, d'abord, qu'il ait donné ces sûretés par le contrat même qui a produit son obligation. Il est facile de comprendre pourquoi il perd alors le bénéfice du terme : c'est qu'il est censé lui avoir été donné à cause de la sûreté qu'il fournissait.

S'il a donné cette sûreté après avoir contracté l'obligation, son créancier ne peut plus dire qu'il a

donné terme parce qu'il comptait sur cette sûreté. En effet, il lui avait donné terme avant de l'avoir reçue.

D'un autre côté en vertu de la nouvelle loi du moratoire, du moment que les taxes ne sont pas plus de deux ans en retard et que les intérêts à 5% sont à date, le créancier hypothécaire ne peut rien réclamer de plus sur le capital et les intérêts.

LOI DU MORATOIRE — CONCORDAT — HYPOTHEQUE DUE AUX HERITIERS — DELAI POUR PAYER

QUESTION : J'ai une hypothèque de deux mille piastres sur ma propriété.

Le prêteur vient de mourir; par testament c'est donné à ses enfants, tous majeurs et mariés.

Combien de temps la loi peut-elle me donner pour payer cette hypothèque aux héritiers ?

On me dit que je pourrais prendre le moratoire. Est-ce que ce serait avantageux ?

On me dit que je peux me mettre sous le concordat ?

"UN ABONNE"

REPONSE : Tout d'abord la mort du créancier hypothécaire ne change rien en vos obligations. Les héritiers n'ont pas plus droit que n'en avait leur auteur.

Ils ne peuvent pas vous forcer de payer votre hypothèque si elle n'est pas échue. Si elle est échue ils peuvent vous la réclamer n'importe quand.

La loi du moratoire, cependant, vient à votre aide sous ce rapport avant de poursuivre, les héritiers sont obligés de vous donner un avis de trente jours signifié par huissier, par le secrétaire-trésorier ou par lettre enregistrée.

"Pendant ce délai de trente jours, le débiteur d'une créance hypothécaire ou l'acheteur d'un immeuble qui veut se prévaloir des dispositions de la présente loi doit produire entre les mains du protonotaire de la Cour supérieure du district où est situé l'immeuble affecté :

1o. Les reçus établissant que les taxes et charges municipales scolaires ou autres qui sont imposées sur l'immeuble et qui sont exigibles, à l'exception cependant de celles de l'année courante et des deux années qui la précèdent, ont été acquittées;

2o. Une déclaration faite sous serment attestant :

a) Que toutes primes d'assurance contre l'incendie dues aux termes de l'acte d'hypothèque ou de vente, ont été acquittées;

b) Que les intérêts dus et échus sur le capital de la créance qui fait l'objet de l'avis prévu par l'article 1 ont été acquittés en entier, ou qu'il en a été fait offres et consignation suivant la loi.

c) Que le débiteur est incapable de rembourser.

Dans le cas où l'acte d'hypothèque ou de vente ou tout autre acte subséquent stipule le paiement d'un taux d'intérêt annuel supérieur à cinq pour cent, le débiteur satisfait à l'obligation prévue au sous-paragraphe b du paragraphe 2o du présent article, s'il a acquitté les intérêts à un taux annuel de cinq pour cent ou s'il en a fait offre et consignation suivant la loi.

Le protonotaire inscrit la date de la réception des documents, vi-

Explorations profitables...

Les premiers explorateurs français et les coureurs de bois qui firent le commerce de la fourrure sous le régime français étaient des hommes éminemment pratiques. Il n'y avait rien à leur épreuve : distances à parcourir, obstacles à surmonter; cette rude existence développa chez eux un sens profond des réalités. Loin d'être académiciens, ils ont tout de même conquis presque un continent. Une lecture attentive du récit de leurs exploits suffit pour convaincre que ces premiers explorateurs étaient véritablement pratiques.

De nos jours, il se trouve chez nous des descendants de ces premiers Français qui possèdent encore ces mêmes qualités d'homme pratique. Les descendants de ces vaillants explorateurs doivent certainement posséder un sens, au moins latent, des réalités. Plusieurs ont ce sens tellement actif qu'ils surmontent gaiement toutes les difficultés et ainsi arrivent au succès.

Dans cette catégorie, nous plaçons nos vaillants colons. Et parmi eux, nous signalons M. Untel dont les veines sont certainement remplies du sang de ces premiers explorateurs français.

M. Untel voulait prendre contact avec une "telle" région. Untel avait entendu dire que cette région offrait des avantages sans pareil et que les produits maraichers s'y vendent à merveille. Aussi, il résolut de faire l'exploration agricole de ce coin de notre province. Avec ses trois garçons, Untel partit dans un camion chargé de légumes de différentes espèces.

Comme de fait, on l'avait bien renseigné. Sa charge de légumes rapporta suffisamment d'argent pour lui permettre d'explorer toute la région, de constater l'exactitude de ses renseignements et de se choisir un établissement. Quinze jours plus tard, Untel revenait chez lui, son camion encore chargé, cette fois, de brique-brac. Ayant fait ses comptes, Untel constata avoir fait un voyage d'exploration qui lui rapporta \$150.20 de bénéfices nets, après toutes dépenses payées, et des voyageurs et du camion.

Si les premiers explorateurs de notre pays firent des voyages profitables en pays nouveaux, nos explorateurs modernes con-

sés par l'article 3, à l'endos des dits documents, et jugement est alors obtenu *ipso facto* et entré en faveur du débiteur lui accordant le délai prévu par l'article 9, c'est-à-dire en mai 1938, pour payer, en tout ou en partie, la dette capital qu'il doit.

Sous la réserve des dispositions de l'article 6, ce jugement est final et sans appel.

Quant à votre autre question, une seule quittance conjointe suffit.

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Peaux de boeufs, 50 lbs et moins 8 1/2 cts la lb, moins 2 lbs par peau.

Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net. Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs, 13 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs, \$1.00 la peau. Peaux de kips de campagne, de 7 à 15 lbs, 09 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 40 cts à 90 cts la peau. Peaux de chevaux, de \$1.00 à \$2.50 la peau. Peaux de moutons, de 05cts à \$1.00 la peau. Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur. Prix garantis jusqu'au 19 décembre 1936.



Mieux vaut prévenir que guérir

Grâce à son service de Prolongation de la vie, La Sauvegarde offre à ses assurés, aussi souvent qu'ils le désirent :

● Un examen médical complet, au siège social de la compagnie.

● Pour ses assurés éloignés, une consultation par correspondance, à laquelle un médecin spécialisé apporte toute son attention.

Protégez votre santé en vous assurant dans "La Sauvegarde"

Consultez notre représentant

La Compagnie qui va de l'avant

La Sauvegarde assurances sur la vie

GRATIS!

Guide complet sur la boucherie et la salaison; 24 pages; illustré. Directions détaillées pour Jambons et Bacon. Envoyez le coupon.

Dept T5, HABACURE CANADA Limited, 504, Blvd. St. Laurent, Montréal. Veuillez m'envoyer votre livret gratuit, "Meilleure Salaison de la Viande"

Nom

Adresse

HABACURE

tinuent cette tradition. Non seulement ces explorations furent profitables au point de vue pécuniaire, mais encore elles rapportèrent au point de vue social et national.

Souhaitons que plus des nôtres foudroyent leur sens latent d'explorateurs et entreprennent l'exploration profitable de nos terres neuves!

J.-B. LANCTOT

Les renards de Norvège

Les 300,000 renards argentés des fermes d'élevage de la Norvège sont des descendants d'un couple acheté au Canada en janvier 1914. Le prix payé pour ce couple fut alors de \$15,000. Aujourd'hui on compte près de 10,000 fermes d'élevage de renards en Norvège. Elles ont rapporté l'an dernier \$5,237,000. Le service industriel du Canadien National qui fournit ces chiffres dit qu'il a été vendu 138,707 peaux de renards en Norvège l'an dernier, la plus grande partie en Angleterre.

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal



L'alimentation des volailles est un art

La préparation de bonnes rations pour l'alimentation des volailles est une question qui exige une connaissance intime de la valeur nutritive des différents aliments. Les aspects principaux en sont traités dans le bulletin illustré de 40 pages "L'alimentation des volailles", récemment publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Il est facile de composer des rations assez satisfaisantes en employant les aliments ordinaires que l'on trouve sur la ferme, mais si l'on veut obtenir le plus grand développement possible de l'oiseau ou la plus forte ponte possible, il faut veiller à maintenir le bon équilibre entre les différents ingrédients et exercer un certain jugement en équilibrant la ration pour l'adapter aux conditions environnantes.

L'assimilabilité des différents ingrédients est l'une des premières considérations; lorsque le nombre des ingrédients est limité, il est nécessaire de les choisir de telle façon qu'aucun élément essentiel ne fasse défaut, pas plus pour la croissance que pour la ponte. Le coût est un facteur important, il faut nécessairement pratiquer l'économie sans cependant affaiblir la ration. En somme, l'alimentation des volailles est plus ou moins semblable à l'alimentation de tout autre animal de la ferme et la ration doit être variée suivant le but auquel elle est destinée. Normalement, une ration pour volailles se compose de grains (grains entiers ou moulus et leurs sous-produits), aliments d'origine animale, aliments minéraux, nourritures supplémentaires (vitamines), et eau. Ces aliments, fournis dans les quantités et les proportions voulues, forment ce que l'on appelle une ration bien équilibrée.

Disons pour être précis qu'une ration équilibrée est celle qui contient des protéines, des hydrates de carbone, de la matière grasse, des substances minérales, des fibres, et les vitamines nécessaires et dans la proportion exigée pour le maintien de la vie et pour la production animale. Il est essentiel également que tous ces éléments soient fournis sous une telle variété qu'ils apportent des protéines d'un bon type, des substances minérales dans la quantité voulue et sous une forme facilement assimilable et les vitamines nécessaires pour provoquer une bonne assimilation de

(Suite à la page 15)

11^{ème} Cours à Domicile de l'U. C. C.

Tous droits réservés

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

de

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne

1^{ère} Partie

AVICULTURE

8^{ème} Leçon

Les oeufs destinés au commerce

par Paul-Emile BERNIER, B. S. A.

"Reproduction interdite."

Pour obtenir les plus hauts prix du marché, l'aviculteur doit produire seulement des oeufs de première qualité et leur conserver cette qualité jusqu'à ce qu'ils soient vendus. La loi fédérale du classement et du marquage des oeufs oblige d'ailleurs tout expéditeur à les classer, sinon l'acheteur est obligé de le faire et de les payer suivant leur valeur. Tous les cultivateurs ont donc intérêt à bien prendre soin des oeufs produits sur leur ferme.

Le classement et le marquage des oeufs. (1439)

On peut se procurer le texte de la loi du classement et du marquage des oeufs en écrivant au Ministère Fédéral de l'Agriculture à Ottawa. Cette loi, en vigueur dans la Province de Québec, est basée sur les caractères externes et internes de l'oeuf. Elle suppose donc l'examen de l'extérieur, le mirage et la pesée de l'oeuf. Le classement obligatoire est le meilleur moyen de convaincre les producteurs d'améliorer la qualité des oeufs.

Qualités extérieures de l'oeuf. (1435)

Le poids des oeufs est un point important car il a beaucoup d'influence sur les prix. On n'a qu'à remarquer les différences entre les prix des oeufs des catégories A-gros, A-moyens et A-poulettes qui sont tous de la même qualité intérieure mais dont le poids varie. Le poids normal d'un oeuf est de deux onces ou 24 onces (1 1-2 livres) à la douzaine.



Balance spéciale pour peser les oeufs. (poids d'un oeuf à la douzaine)

La forme de l'oeuf a moins d'importance que le poids. Cependant les oeufs courts et ronds paraissent toujours plus légers qu'ils ne le sont en réalité. Les oeufs longs et étroits sont plus exposés à se briser dans les caisses. La propreté de la coquille est un point très important. Les oeufs sales entrent toujours dans la dernière catégorie et se vendent plus difficilement. Les oeufs sales se détériorent très rapidement. Il ne doivent jamais être lavés car ils se détériorent encore plus vite. Le lavage agrandit les pores de la coquille (qui sont au nombre d'environ 7.000) et ces pores laissent évaporer plus d'eau et entrer plus de microbes. La couleur de la coquille varie suivant les races et les poules et n'a aucun rapport avec la qualité ou la richesse de l'intérieur. Certaines personnes préfèrent les oeufs à coquille brune tandis que d'autres préfèrent les oeufs à coquille blanche, quoique rien ne puisse justifier cette préférence. Comme les goûts, dit-on, ne sont pas discutables, il vaut mieux fournir au consommateur ce qu'il demande et le satisfaire.

• Les chiffres réfèrent toujours aux numéros de paragraphe du Manuel "Les animaux" où les mêmes questions sont traitées plus en détail.

Mirage des oeufs. (1436)



A droite, mireuse à l'électricité et manière de tenir les oeufs devant la lumière.
A gauche, mireuse avec lampe au pétrole; la lumière est juste au niveau de la flamme.

La coquille doit être épaisse, forte, non craquelée et les pores ne doivent pas être trop nombreuses. La chambre à air, au gros bout de l'oeuf, est formée par l'espace entre les deux membranes qui tapissent la coquille. Elle agrandit suivant l'évaporation de l'eau contenue dans l'oeuf. Plus la chambre à air est grande, moins l'oeuf a de la valeur car il est supposé être plus vieux. Les oeufs de première qualité ont une chambre à air ne dépassant pas 3-16 de pouce en hauteur (1 1-2 lignes). Le jaune n'est pas visible dans un oeuf de première qualité. On ne voit qu'une tache sombre au centre, sans en distinguer les contours. Lorsque le jaune est libre et voyage de haut en bas, l'oeuf a perdu beaucoup de sa valeur. Le blanc d'un oeuf de première qualité est ferme et il soutient le jaune au centre de l'oeuf. Si l'oeuf est de qualité inférieure, le blanc est aqueux et il ne soutient plus le jaune au centre de l'oeuf.



Coupe d'un oeuf.

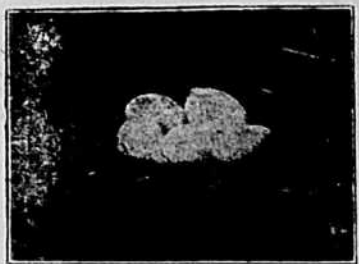
Le germe du poussin n'est pas visible sur le jaune d'un oeuf frais. Lorsqu'il s'est développé, on voit un point noir sur le jaune d'où partent un grand nombre de vaisseaux sanguins. Aussitôt que ce point noir devient visible, l'oeuf n'est plus comestible. Il arrive quelquefois que l'on voit au mirage des caillots de sang dans le blanc. Ces caillots proviennent des vaisseaux qui se sont brisés lorsque le jaune s'est détaché de l'ovaire. Ces oeufs sont gardés à la maison, car souvent le consommateur ne peut expliquer la présence de ces taches de sang. On peut aussi voir des taches de viande provenant de l'oviducte. Comme pour les oeufs contenant des caillots de sang, il vaut mieux les garder à la maison que les envoyer au marché.

On distingue beaucoup mieux les qualités du blanc et du jaune en brisant l'oeuf. Le blanc d'un oeuf frais se tient comme de la gelée, il ne s'étend pas dans la poêle ou l'assiette. Le jaune conserve sa forme ronde et il flotte sur le blanc, c'est-à-dire que le blanc a assez de fermeté pour porter le jaune.

Production de bons oeufs. (1437)

1.—Il faut d'abord améliorer le troupeau, au double point de vue de la grosseur et de la forme des oeufs. C'est chose assez longue mais on y parvient en n'employant pour l'incubation que les oeufs pesant 24 onces à la douzaine et ayant une belle forme. 2.—Ne pas oublier que l'alimentation a une influence sur la qualité des oeufs surtout sur leur saveur. 3.—Il faut produire des oeufs non fécondés excepté durant la saison d'incubation. Il sera donc nécessaire d'enlever le coq aussitôt que l'on ne ramasse plus les oeufs pour l'incubation. Il ne sera pas remplacé avec les poules avant février. Les oeufs non fécondés se détériorent plus ou moins. Seuls les oeufs fécondés peuvent se gâter car le germe commence à se développer dès que la température atteint 68°F. 4.—Il faut produire des oeufs propres. Pour que le poulailler se tienne propre, les poules doivent avoir suffisamment d'espace. On doit accorder environ 4 pieds carrés par poule. La cour doit être bien sèche et garnie de verdure car autrement les poules souillent leurs pattes de boue et lorsqu'elles vont pondre elles souillent leurs oeufs. On tient les poules enfermées lorsqu'il a beaucoup plu et qu'il y a de la boue dans la cour. Le nombre de nids influence la propreté des oeufs. Il faut un nid pour chaque 5 poules. Pour conserver les nids propres, la litière doit être renouvelée aussitôt qu'elle devient sale. Les ripes de planeur forment la meilleure litière pour les nids.

(Suite à la page 12)



Dans un nid pourvu de litière fraîche et abondante, les oeufs restent propres.

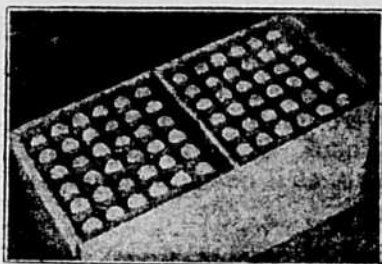


Pas d'oeufs propres dans un nid malpropre.

5.—Il faut ramasser les oeufs souvent, au moins 2 fois par jour en hiver et 4 fois en été. 6.—Il faut conserver la qualité des oeufs. Aussitôt qu'ils sont ramassés, on les place dans un endroit frais, 40 à 50° F., (la cave convient très bien). On ne doit pas les placer immédiatement dans un contenant profond car la circulation d'air étant restreinte, les oeufs ne peuvent pas refroidir assez vite et ils se détériorent. On les place dans une chaudière de treillis métallique ou un tiroir de pas plus de 3 pouces de profondeur.

Emballage des oeufs. (1440)

Une fois les oeufs refroidis, on peut les mettre dans des caisses contenant des cartons et des séparations propres. Les oeufs sont toujours placés le petit bout en bas afin de ne pas briser la chambre à air et parce que le petit bout est beaucoup plus résistant que le gros bout. Les oeufs peuvent être emballés dans des cartons d'une douzaine et des boîtes de trente douzaines.



Un bon emballage de trente douzaines; remarquez l'uniformité des oeufs tant au point de vue grosseur que de couleur.

Ces deux modes d'emballage sont standard. Les caisses de douze et quinze douzaines sont très populaires mais elles ne sont pas employées dans le grand commerce.

Méthodes de vente (1458)

Les oeufs doivent être vendus aussi souvent que le volume de la production le permet. Un cultivateur devrait vendre ses oeufs régulièrement deux fois par semaine. Les oeufs sont généralement vendus : au consommateur; au marchand de campagne; au commerçant; au marchand de gros; en coopération; à l'enchère.

Vente au consommateur.

Plusieurs cultivateurs vendent leurs oeufs directement au consommateur et ils obtiennent de cette façon de plus hauts prix. Il ne faut pas oublier que cette méthode de vente est très dispendieuse. Le surplus obtenu doit être suffisant pour payer le temps dépensé à faire la livraison.

Vente au marchand de campagne.

C'est le débouché d'un trop grand nombre d'oeufs. Le marchand de campagne pour rendre service au cultivateur, échange de la marchandise pour des oeufs. Ce marchand n'étant pas intéressé à faire le commerce des oeufs, néglige de les classer. De là ceux qui produisent des oeufs de la qualité "A" ne sont pas mieux rémunérés que ceux qui offrent des oeufs de la catégorie "C". De plus le marchand de campagne n'envoie pas les oeufs assez régulièrement au marchand de gros. Comme conséquence, les oeufs se détériorent, la qualité y perd et les prix sont inférieurs. Par ailleurs le marchand de campagne ne veut pas perdre d'argent avec les oeufs et il les paie le prix qu'il les vend. Dans de telles conditions, il n'y a pas à s'étonner de la marge considérable qui existe entre les prix des marchands de gros et ceux des marchands de campagne. Pour toutes ces raisons, le cultivateur n'a pas intérêt à vendre ses oeufs au marchand de campagne. Ce dernier peut toutefois améliorer la situation présente.

Vente au commerçant.

Très peu de commerçants sont intéressés dans l'achat des oeufs et très souvent ils ne prennent pas la peine de les classer et de les payer suivant leur valeur. Les bons producteurs souffrent encore ici pour les producteurs négligents qui ne prennent pas soin de leurs oeufs.

Vente au marchand de gros.

Dans les grandes villes, on trouve des établissements spécialisés dans l'achat et la vente des oeufs. Pour pouvoir expédier avec profit à ces établissements, il faut avoir un volume de production suffisant. Chez les marchands de gros, les oeufs sont payés suivant leur qualité.



UN JEUNE QUI NOUS HONORE



1. Roger Ellyson, membre du Cercle de Jeunes Elevéurs, St-Célestin, Nicolet, photographié au poste CRCM, à son retour de l'Exposition Royale de Toronto, où il remporta le championnat au concours oratoire ouvert à la jeunesse agricole du Canada. On remarque de gauche à droite : MM. Stéphane Boily, directeur pour le Ministère fédéral des Cercles de Jeunes Elevéurs dans Québec; Albert Desrosiers, propagandiste fédéral, district de Nicolet, et entraîneur du concurrent; Arthur Frigon, gérant-général adjoint de Radio-Canada; Roger Ellyson, vainqueur du concours donnant la main au Lt.-Col. W. Bovey, de l'Université McGill, un des juges. (M. Ellyson a en main la coupe gagnée à Toronto); J. Joyal, agronome provincial du comté de Nicolet.

Aux jeunes agriculteurs Préparez-vous !

On ne s'improvise pas agriculteur; il faut une préparation suffisante. Les meilleurs agriculteurs de l'univers ont réussi à vaincre les difficultés du métier agricole par la connaissance d'une sage théorie et d'une pratique réalisable.

Un excellent moyen de connaître chez nous les lois qui régissent l'agriculture, c'est de les étudier assidûment, par l'entremise du Cours à domicile de "La Terre de Chez Nous". Ainsi que l'affirme justement M. Gérard Filion, "les choses de l'agriculture s'appren-

nent par l'expérience, sans doute, mais plus rapidement et à moins de frais dans les livres. L'étude doit préparer et compléter l'expérience".

En somme, c'est toujours l'action de l'homme qui agit sur la matière inerte du sol; la terre est l'instrument, l'homme est la puissance. L'homme doit se dégager de la servitude des bras pour donner, au cerveau qui dirige, la place d'honneur en agriculture. Le succès en agriculture est d'abord le résultat du travail de l'esprit qui apporte la lumière et la raison dans l'oeuvre des champs.

Une agriculture prospère signifie que le cultivateur, par l'intelligence, a asservi les lois de la nature pour les canaliser dans la ligne de sa prospérité.

L'étude des lois mystérieuses de la nature peut seule livrer généreusement aux cultivateurs, les trésors de son sol généreux. Et, c'est ici, que les Cours à domicile interviennent fructueusement, en vue de préparer à la vie agricole les jeunes agriculteurs. Souhaitons que ces Cours à domicile soient suivis avec assiduité et intelligence, pour la vraie prospérité et le plus grand bonheur de la jeunesse rurale de ce pays.

Jean-Chs MAGNAN,

Agronome.

La classification est faite sous la surveillance d'inspecteurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Vente en coopération.

Comme pour tous les produits et peut-être encore plus pour les oeufs, la vente en coopération donne de très bons résultats. Dans la province de Québec, nous avons deux grosses coopératives avicoles, la Coopérative Avicole de Sherbrooke et le Comptoir Avicole de Saint-Félix de Valois. Les cultivateurs vendant en coopération sont toujours plus intéressés à améliorer la qualité de leurs produits et comme résultat les produits de leur coopérative deviennent rapidement en grande demande.

Vente à l'enchère.

Dans la province de Québec, les oeufs ne se vendent pas encore à l'enchère. Dans l'Ontario et plusieurs Etats des Etats-Unis, cette méthode de vente a donné de très beaux résultats. Dans les centres où l'aviculture est pratiquée de façon intensive, il serait bon d'étudier les possibilités d'organiser la vente à l'enchère.

QUESTIONNAIRE :

- 1.—Quel est le poids normal d'une douzaine d'oeufs ?
- 2.—Doit-on laver les oeufs sales ?
- 3.—Quelle est la grandeur de la chambre à air d'un oeuf de première qualité ?
- 5.—D'où viennent les caillots de sang dans le blanc des oeufs ?
- 6.—Que faut-il faire pour produire des oeufs non fécondés ?
- 7.—Faut-il ramasser les oeufs souvent ?
- 8.—Où faut-il placer les oeufs avant de les vendre ou de les expédier ?
- 9.—Pourquoi la vente des oeufs au marchand de campagne n'est-elle pas à recommander ?

LE COIN DES PETITS

LE PENDU

Le célèbre médecin Gall, qui écrivit de savants ouvrages sur la physiologie et l'anatomie du cerveau, était un travailleur forcené.

Afin de ne pas manquer de sujets d'étude pour ses expériences, il s'était arrangé avec le bourreau pour lui acheter les cadavres des suppliciés qui, à cette époque, appartenaient de droit à l'exécuter des hautes œuvres.

Un jour que son pourvoyeur lui avait livré le corps d'un pendu, le docteur était tranquillement à lire au coin du feu, ayant laissé encore le cadavre dans le grand sac de toile qui le renfermait, quand, soudain, il entendit un bruit qui lui parut étrange. Il écoute avec attention, regarde autour de lui et voit remuer le sac qui renfermait le pendu.

Il s'approche, mais ne peut s'empêcher de faire aussitôt un mouvement de recul, le sac était ouvert, et, de cette ouverture, sortait une tête dont les yeux s'attachaient sur lui avec angoisse.

Le docteur était trop intelligent et trop instruit pour se laisser aller à une vaine frayeur. Il pensa immédiatement qu'il se trouvait non en face d'un mort, mais en face d'un pauvre diable qui avait été mal supplicié.

Il s'approche du sac et avance les mains pour l'ouvrir tout à fait; le pendu alors, se redressant sur ses pieds, lui saisit les deux poignets et les serre comme un étau en faisant les plus grands efforts pour prononcer quelques paroles, qui se refusent à sortir de son gosier contracté.

—Lâche-moi! s'écrie le docteur, ou j'appelle le bourreau maladroit à mon aide, et, cette fois, il ne vous manquera pas, je vous l'affirme!

A ces mots, les suppliciés le lâche, sort du sac et tombe aux pieds du docteur en versant d'abondantes larmes.

Cependant, ce dernier pensait, à part lui, qu'il n'aurait jamais le courage de rendre à la mort la proie qu'elle avait lâchée.

Il promit au malheureux de le secourir, l'aïda à se relever, l'étendit sur son lit et le saigna au cou, ce qui le soulagea immédiatement.

La parole lui étant revenue, il raconta à son bienfaiteur qu'il n'était pas un vulgaire assassin; il avait déserté, c'est pourquoi il avait été condamné et exécuté.

Gall lui fit prendre un cordial, lui donna ses soins et le laissa reposer une heure, puis il lui dit :

—Je ne puis vous garder plus longtemps; si on vous découvrirait chez moi, vous seriez perdu. Je vais vous mener hors de la ville, aussi loin que possible, et, une fois là, vous tâcherez de vous débrouiller.

Il lui apporta des vêtements à lui, lui donna une somme d'argent assez importante, puis, ayant attelé lui-même son cheval à sa voiture, il y fit monter son étrange client, s'installa sur le siège et enleva d'un coup de fouet son cheval, qui partit à fond de train.

On marcha ainsi pendant deux heures. Quand on fut arrivé en pleine campagne, aux abords d'une forêt, ils descendirent de voiture; le déserteur se jeta aux pieds du docteur, le remercia chaleureusement et lui promit une reconnaissance éternelle. Puis il s'enfonça dans la forêt et le docteur rentra en ville.

Une dizaine d'années s'écoulèrent, et le docteur avait oublié l'aventure, quand il fut obligé, un jour, de traverser la Forêt Noire, qui jouissait alors d'une réputation comparable à celle qu'avait chez nous autrefois la forêt de Bondy.

A cheval et bien armé, il avait déjà parcouru une bonne partie du chemin, quand, soudain, il vit surgir en face de lui une bande d'hommes masqués qui s'élancèrent sur lui, le renversèrent de son cheval, le garrottèrent et l'emportèrent dans une hutte voisine.

Les brigands le fouillèrent et lui prirent tout ce qu'il avait de précieux sur lui.

—Maintenant, il n'y a plus qu'à s'en débarrasser, dit l'un d'eux.

Il leva sur lui son poignard. L'infortuné docteur crut sa dernière heure arrivée et ferma les yeux, attendant la mort.

—Arrêtez! s'écria alors une voix de commandement.

Et un homme, qui semblait surgir de terre, saisit le bras de l'assassin et appliqua un bandeau sur les yeux de la victime.

Celui-ci entendit qu'un court conciliabule avait lieu à voix basse, puis il sentit qu'on l'emportait, sous terre, jugea-t-il, à l'air qu'il respirait.

Cette marche dura assez longtemps, puis il lui sembla qu'on remontait à la surface de la terre; on le déposa sur un endroit assez douillet, et il sentit régner l'air pur autour de lui.

Animaux (bêtes sauvages d'Europe)



MOUFLON. — Genre de mammifères ruminants. Les mouflons sont de grands moutons dont les mâles portent les cornes recourbées en volute. On en compte 19 espèces, dont 2 européennes (Corse et Sardaigne).

ECUREUIL. — Genre de mammifères rongeurs arboricoles. Les écureuils sont des animaux agiles dont la taille varie entre celle d'un chat et celle d'une souris. Il attaque les oiseaux et mange les oeufs.

SANGLIER. — Genre de mammifères pachydermes, répandus en Europe et en Asie. Les sangliers ne sortent guère que la nuit pour se mettre en quête de leur nourriture (racines, tubercules). Le marcassin est un jeune sanglier.

MARTRE. — Genre de mammifères carnassiers. Les martres sont de petits animaux au corps allongé et au museau pointu, qui vivent dans les forêts et se nourrissent de petits rongeurs. Elles sont chassées pour leur fourrure.

RAT. — Genre de mammifères rongeurs très répandus sur tout le Globe. Les rats sont des animaux très voraces, qui dévastent les greniers et les magasins, attaquant aussi bien les fruits que les étoffes, dévorant tout ce qu'ils rencontrent.

BELETTE. — Petit mammifère carnassier. D'un brun rougeâtre en dessus, elle a le ventre blanc; en hiver toute la robe devient blanche ou jaunâtre. Elle se nourrit de souris et de taupes; elle pénètre dans les basses-cours et saigne les volailles.

AIGLE. — L'aigle est un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie. Il habite les régions montagneuses et place son aire sur les rochers escarpés. Il atteint une très grande taille, jusqu'à 3 mètres d'envergure.

LYNX. — Les lynx sont de beaux et grands animaux forts et agiles; leur fourrure, grise variée de brun et de jaunâtre, est très estimée. Les lynx de l'Amérique du Nord fournissent les fourrures les plus recherchées.

AUROCHS. — C'est le même animal que notre taureau dans l'état sauvage. La race de l'aurochs occupe les régions froides et tempérées. Elle est la race primitive de tous les boeufs et bisons.

ELAN. — L'élan est un grand cerf à mufler velu, à grosse tête, dont les bois présentent de vastes empâtures larges et fortes.

Alors on détacha ses liens, on lui enleva son bandeau, et il se vit couché sur un divan, dans un salon fort élégant, où se trouvait un homme très bien mis, qui le regardait avec bienveillance.

—Me reconnaissez-vous, docteur? demanda-t-il en souriant.

—Non, Monsieur, pas du tout, répondit Gall, stupéfait; je crois qu'il y a erreur...

—Voyons, regardez-moi bien, reprit l'inconnu; je vois que vous m'avez oublié, mais moi je me souviens, et vos traits ne s'effaceront jamais de mon cœur, où ils sont gravés par la reconnaissance.

—Mon pendu! s'écria le docteur, qui fit

un bond sur le canapé.

—C'est cela même, je suis votre pendu, c'est-à-dire un homme dont la vie vous appartient et qui est trop heureux de pouvoir vous sauver à son tour.

L'ancien déserteur était devenu chef de brigands.

Il fit rendre à Gall tout ce qu'on lui avait dérobé, l'escorta avec une partie de sa troupe jusqu'à la sortie de la Forêt Noire, et ne le quitta que lorsqu'il le vit en sûreté.

Ce fut la dernière fois que le docteur et lui se rencontrèrent en ce monde.

VALDOR

MARCHÉS

:- Vos Ventes :-

L'offre et la demande

Ici, au Canada, nos gros acheteurs de porc ne cessent de nous répéter que notre marché d'exportation doit servir de base à l'établissement des prix canadiens pour le porc. Je ne veux pas aujourd'hui contester le bien fondé de la chose mais simplement faire voir comment ils font jouer cette prétendue règle à leur avantage.

A cette fin, je prends en exemple les prix de cette première semaine de décembre en comparaison avec la même semaine en 1935.

Le bacon se vend à 7.85c la livre; en 1935 il était à 7.95c. Le bacon canadien sur le marché anglais rapporte de 77 à 80 schellings par 112 livres alors qu'en 1935 il ne rapportait que de 70 à 72 schellings, soit au moins 8 schellings de moins qu'en l'année courante et cependant le prix du porc était plus élevé qu'en 1935 qu'il l'est présentement.

Or, d'après le rapport même de notre plus grande maison de salaison, 1935 donnait de magnifiques profits; ce qui nous porte à croire qu'en recevant de 70 à 72 schellings par 112 livres de bacon et en payant 7.95c la livre pour le porc vivant il restait une bonne marge de profit. Cela voudrait dire que le profit de 1936 se trouverait augmenté d'au moins 8 schellings par 112 livres ou à peu près le la livre. Pour établir cette différence d'un sou la livre, je me sers des chiffres publiés par l'association de nos maisons de salaison canadiennes dans une de leurs lettres mensuelles où il est dit que 4 schellings par 112 livres de bacon en Angleterre représentent à peu près un demi sou par livre pour le porc vivant au Canada.

Et l'on nous dira qu'on fait tout son possible pour retourner au cultivateur jusqu'au tout dernier sou.

Voilà un cas où le jeu de l'offre et de la demande se voit fortement privé de sa liberté, non pas faute de demande, mais tout simplement parce que cette demande est trop bien organisée et parce que la production l'est trop peu.

Alfred SAVOIE,
de la Coopérative Canadienne
du Bétail de Québec, Ltée.
Lundi, le 7 décembre 1936.

Voyages à la côte du Pacifique

Afin d'encourager cet hiver les voyages dans l'Ouest canadien, et à la côte du Pacifique particulièrement, les deux réseaux de chemins de fer offrent des réductions très substantielles dans les prix des billets pour voyages aller et retour. Ces billets seront distribués jusqu'au 14 mai prochain et leur durée de validité pour le retour se prolongera six mois après la date d'achat. On pourra se procurer des billets à ces conditions spéciales à toutes les gares des provinces maritimes, de la province de Québec et de l'Ontario, jusqu'à Port-Arthur et Armstrong, pour tout endroit de la Colombie Britannique, des états américains de Washington et de l'Orégon. Ces billets permettent de s'arrêter n'importe où en cours de route, à l'aller et au retour. Ils permettent aussi d'emprunter plusieurs routes différentes au choix des voyageurs.

Comme la côte du Pacifique offre beaucoup d'attrait en hiver, à cause de son climat très doux, ces concessions ne devraient pas manquer d'inciter une foule de gens à aller y séjourner quelque temps durant la période la plus dure de notre saison froide.

Service des engrais chimiques

LE COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U. C. C., Ltée, offre à sa nombreuse clientèle les engrais simples et composés aux prix et conditions ci-dessous énoncés.

ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

	En sacs de	Prix la tonne
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lbs.	\$16.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lbs.	19.00
MURIATE DE POTASSE 48% (K20)	200 lbs.	40.00
SULFATE DE POTASSE (K20)	200 lbs.	52.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lbs.	37.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lbs.	45.00
PHOSPHATE THOMAS 16% Acide phosphorique	Prix sur demande	

Des prix spéciaux seront donnés sur demande pour chars complets de Nitrate de Soude ou de Sulfate d'Ammoniaque.

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSÉS

Azote	Acide Phosphorique	Potasse	En sacs de	Prix la tonne
2	8	4	125 lbs.	\$20.50
2	8	10	125 lbs.	24.50
2	12	6	125 lbs.	23.50
4	8	6	125 lbs.	26.50
4	8	10	125 lbs.	25.00
x5	8	7	125 lbs.	26.50
6	8	10	125 lbs.	27.50
9	5	7	125 lbs.	30.00
			125 lbs.	31.50

x Spécial pour Tabac avec Sulfate de Potasse.

PRIX F. A. B. QUEBEC, LEVIS, BELOEIL ET MONTREAL POUR
CHAR COMPLET DE 20 TONNES AVEC ESCOMPTE DE
5% AU COMPTANT

CONDITIONS

- 1.—Grouper les commandes et les ADRESSER DIRECTEMENT A NOTRE COMPTOIR afin de profiter des meilleures conditions de prix et de transport; les engrais simples et les engrais composés peuvent être expédiés sur le même char.
- 2.—Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1937. Sauf pour le Phosphate Thomas.
- 3.—Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer traite, ainsi que l'adresse postale du consignataire.
- 4.—Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant; un crédit de dix jours est consenti aux Syndicats de l'U. C. C. pour permettre la perception.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS ECRIRE AU

SECRÉTARIAT GENERAL DE L'U. C. C.
5817, Blvd Saint-Laurent, MONTREAL.

Henderson, King & Charland Ltée COURTIERS EN PRODUITS AGRICOLES

Les plus hauts prix du marché pour volailles abattues.
Réception et manipulation en chambres frigorifiques.
Pamphlet sur l'abatage des volailles, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, adressé gratuitement sur demande.

Adresser envois à:
Henderson,
King & Charland, Ltée
a/s Montreal Rail & Water
Terminals,
Place Viger, Montréal.

Avis d'expédition et
correspondance à:
Henderson,
King & Charland, Ltée
Chambre 500,
485, rue McGill, Montréal.

Beurre et fromagé

Prix de remise pour la semaine finissant le 2 décembre

Beurre pasteurisé No. 1 24 3-8 net
Fromage coloré No. 1 12 3-16

Ces ventes sont faites par le Comptoir Coopératif Ltée.

Entre la première et la deuxième évaluation de la production des récoltes de grande culture au Canada, faites en septembre et novembre respectivement, il y a très peu de changements significatifs. Les totaux du Dominion pour le blé (233,500,000 boisseaux) et pour l'avoine (276,265,000 boisseaux) sont plus élevés que l'évaluation de septembre, tandis que pour le seigle et la graine de lin, ils sont moins élevés. Les plus grands changements, en ce qui concerne la dimension des récoltes, sont dans le seigle d'automne (3,191,000 boisseaux), représentant l'énorme diminution de 590,000 boisseaux, soit 16 pour cent sur l'évaluation de septembre. En 1935, la récolte de seigle d'automne était évaluée à 7,795,000 boisseaux.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 décembre par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS VIVANTS	
Porc à bacon Sélect)	
190 à 230 lbs	7.85 à 8.00
Prime de \$1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs	7.85 à 8.00
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs	7.35 à 7.50
Porc léger	
120 à 160 lbs	6.85 à 7.00
Porc lourd	
240 à 270 lbs	7.35 à 7.50
Extra lourd	
270 lbs ou plus	6.35 à 6.50
Truie	
5.00 à 5.65	

VACHES	
Choix	3.25 à 3.50
Bonne	3.00 à 3.25
Moyenne	2.50 à 3.00
Commune	1.50 à 1.75
Très commune	1.25 à 1.50

VEAUX DE LAIT	
Choix	8.50 à 9.00
Bon	8.00 à 8.50
Moyen	7.50 à 8.00
Commun	6.00 à 7.00

VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.75 à 4.00
Commun	3.25 à 3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS	
Choix	8.00
Non castrés	6.00
Commun	6.00

MOUTONS	
Bon	3.50 à 4.00
Commun	2.00 à 2.25

BOUVILLONS	
Choix	6.00 à 6.25
Bon	5.25 à 5.75
Moyen	4.50 à 5.00
Commun	3.25 à 3.75
Commune léger	2.50 à 3.00

TAURES	
Choix	4.00 à 4.50
Bonne	3.75 à 4.00
Moyenne	3.00 à 3.50
Commune	2.25 à 2.50

TAUREAUX	
Choix	2.75 à 3.00
Bon	2.50 à 2.75
Moyen	2.25 à 2.50
Commun	2.00 à 2.25

Animaux abattus

PORCS

	la livre
Porc frais	
175 à 225 lbs	.09 3/4
Porc frais No 1,	
90 à 140 lbs	.10

VEAUX	
Veaux de lait	.11
Veaux des champs	.06 1/2

POULETS

Nourris au lait A 6 lbs plus	.22
" " A 5 à 6 lbs	.21
" " B 6 lbs et plus	.20
" " B 5 à 6 lbs	.19
Select A 6 lbs et plus	.20
" A 5 à 6 lbs	.19
" B 6 lbs et plus	.18
" B 5 à 6 lbs	.17
" B 4 à 5 lbs	.16
" C 5 et plus	.15
" C 4 à 5 lbs	.14
" C 3 à 4 lbs	.13

POULES

Select A 5 lbs et plus	.17
" A 4 à 5 lbs	.16
" B 5 lbs	.15
" B 4 à 5 lbs	.14
" C 4 à 5 lbs	.13
" C 3 à 4 lbs	.12

OEUFs

A Gros	.38
A médium	.31
A Poulette	.28
B	.24
C	.21

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs	.08 1/2
Chaudière de 30 lbs	.07 1/2

MIEL BRUN

Chaudière de 60 lbs	la livre .06
---------------------	--------------

POIS

Canadiens	le minot 2.55
-----------	---------------

FEVES

Canadiennes	le minot 2.60
-------------	---------------

PATATES

Montagnes Vertes No 1	
80 lbs	1.35 à 1.40
Montagnes Vertes No 2	
80 lbs	1.10 à 1.15
Cobblers No 2 80 lbs	1.00 à 0.80

FOIN

No 1	\$8.00 la tonne
No 2	\$7.00 la tonne

TOURTEAUX

	la tonne
De lin	37.00
De coton	50.00
Drèches de brasseries	31.00

ALIMENT A VOLAILLES

Varona Grain à gratter	2.10
Carona Grain intermédiaire	2.35
Carona moulée à ponte 21%	2.55
Carona Concentré à volailles 35%	3.20
Carona Pâtée à reproduction	2.75
Carona à Pâtée à croissance	2.50
Carona tout moulée Poussins	2.60
Carona Grains à Poussins	2.60
Carona moulée à engraissement	2.35
Carona moulée laitière 24%	2.15
Carona moulée laitière 18%	2.05
Carona Concentré Laitier 32%	2.35
Carona Moulée pour goret	2.70
Carona concentré pour porcs	2.65
Carona moulée à veau	2.55
Norac grain à gratter	2.05
Norac Moulée aux oeufs 18%	2.40
Norac tout moulée à poussins	2.40
Norac tout moulée à croissance	2.30
Norac Grain à poussins	2.45

Demandez nos prix pour engrais chimiques et sur spécialités pour maladies des volailles.

:- Vos Achats :-

FARINE DE PAIN	
Première patente	3.10
Deuxième patente	2.90
Forté à boulanger	2.85
Farine pâtisserie	2.75

GRAIN MOULU	
Blé d'Inde moulu	1.60
Blé d'Inde concassé	1.60

ALIMENTS A BÉTAIL	
la tonne	
Son	31.25
Gru rouge	33.25
Midling	38.25
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	60.00
Ecaillés d'huîtres	13.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	42.00
Gluten	34.00
Blé à engrais No 6	1.05
Avoine alimentation No 1	0.51
Avoine blanche No 3	0.47
Orge Canadien, Ouest No 3	0.73
Mais Argentin	0.80
Sarrasin, le 100 lbs	1.45

SEL	
le sac	
En pierre (sac de 100 lbs)	\$1.25
Gros (sac de 140 lbs)	0.30
Fin (sac de 200 lbs)	1.60



(Suite de la page 3)

que 25 ans dans une collection de documents et de livres accumulés dans le Bureau canadien de l'Institut international d'agriculture. La collection actuelle de 69,000 volumes, documents et périodiques, représente des publications officielles de presque tous les pays qui ont un système de services agricoles. Elle comprend également des livres à consulter sur l'agriculture et les sujets qui s'y rattachent, et les rapports des délibérations des sociétés scientifiques, des congrès, etc. Miss A.-L. Shaw est la bibliothécaire.

La bibliothèque aide les fonctionnaires des Ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture, les collèges d'agriculture, les chercheurs sur les fermes expérimentales et dans les laboratoires de campagne, les étudiants agricoles ou autres qui s'intéressent

à la ferme, à l'élevage et aux questions qui s'y rattachent. Spécifiquement, les publications de la bibliothèque traitent des sciences suivantes : chimie, météorologie, biologie, botanique, zoologie, nutrition, santé publique, médecine vétérinaire, mécanique, sols, exploitation de la ferme, maladies des plantes et fléaux, récoltes de grande culture, culture des fruits, horticulture, élevage, industrie laitière, apiculture, élevage des animaux à fourrure, économie domestique, transport, technologie, manufactures, bâtiments, jardins de rocailles, architecture, géographie économique, biographie, histoire de l'agriculture, économie, statistique, encyclopédies et dictionnaires. Elle a prêté 26,664 publications pendant l'année finissant le 31 mars 1936.

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

PRISES PIDARD. — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls. Girard, St-Félicien, Comté Roberval, Qué.

J'aiguise toutes sortes de lames. Ouvrage garanti pour tondre 25 à 30 vaches. — 35 sous la paire — sinon l'ouvrage est repris. Gardez mon adresse pour la donner à vos amis. Je rachète les plates que personne n'a su aiguiser, et je les paye généreusement. Polydore Demers, L'Ange-Gardien, Rouville.

Cahier de 40 modèles de tapis à crocheter, pièces murales, dessous de plat, etc. 40 sous. Mme Françoise Gaudet-Smet, 2079 ouest, rue Dorchester, Montréal.

Tabacs - Cigares - Tabacs

	Prix la lb.
Grand Havane	15
Grand Rouge	15
Grand Bleu	16
Grand Rouge étendu	18
Grand Havane étendu	18
Petit Havane doux	15
Petit Rouge	15
Belgique	20
Haubourg	20
Parfum d'Italie	22
Rose Quesnel	22
Quesnel pur No. 1	25
Quesnel pur choix	35
Petit Canadien Noël	25
Petit Canadien choix	35
Spécial No. 2 (Feuilles mélangées)	10
Feuille libre	07

CIGARES, doux et aromés
LATEST HIT
 Boîte 50 cigares \$1.25
PRINCE MARLO
 Boîte 50 cigares \$1.40
VIRGINIA BLEND à cigarettes, prix la lb. malle payée \$1.00
 Tous ces tabacs et cigares, garantis de la plus haute qualité. **SATISFACTION OU ARGENT REMIS**
 Escompte 10% alloué pour commande de 100 lbs ou plus; prix pour tabac haché sur demande. L'argent doit accompagner la commande, ou l'envoi sera C. O. D.

Adressez : J.-R. Cureau, St-Roch de l'Ange-Gardien, Qué.

HEMORROIDES: — Eczéma, démangeaison, etc., essayez gratis le fameux composé onguent "Camprex". Paquet à 40 sous contenant une boîte régulière et une boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et si vous n'êtes pas satisfait, retournez la boîte régulière non ouverte. Votre argent vous sera remboursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, St-Paul de Chester, Arthabaska, Qué.

VOLAILLES! VOLAILLES!

Nous payons le plus haut prix du marché pour volailles abattues, oeufs, porcs, veaux ou agneaux. Expédiez par express au marché J.-H. Papineau, 332, Villeray, Montréal.

Aiguillons lames de CLIPPER pour chevaux et bêtes à cornes. Satisfaction garantie ou argent remis. 35c. le set. Expédiez par malle à R. H. Janelle, Pierreville, Qué.

Gratis



Lithmie, théière, outellerie, verre, montre, nappes, couvre-lit, crêpe, sole, coton broadcloth, chemise, chapelet, musique, etc., etc. donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet. Des Primes sont données pour la vente de 20 à 200 paquets. Catalogue envoyé sur demande. Demandez notre catalogue et 60 paquets.

L'Union Des Jardiniers, Enrg. 1, Rue Victoria, Lévis, P. Q.

CETTE ANNONCE VAUT 50c.

Si vous souffrez de rhumatisme, constipation, maladie du foie ou des reins, la Potion de Santé Xymel est le remède qui peut vous débarrasser de vos maux.

Traitement complet \$2.50. (avec cette annonce \$2.00). Ajoutez 30c. pour frais de poste. Offre valable pour quelque temps seulement.

Medicamenta, C. P. 71, Station N. Montréal.

Annances Collectives

Mises gratuitement à la disposition de nos cercles et de nos syndicats qui désirent faire des ventes et des achats en coopération.

A VENDRE. — Le cercle de Sutton a à vendre un taureau canadien accredité classé A, 4 ans. Ses père et grand-père sont inscrits au Livre d'or; ses mère et grand-mère ont des records respectifs de 8,889 livres de lait, 452 livres de gras et 10,076 livres de lait, 602 livres de gras. Prix \$60. Aussi presse à foin tournante, internationale, à bon marché. S'adresser à Armand Laplante, sec., cercle de l'U. C. C., Sutton, (Brôme).

Le cercle de Racine aurait quelques tonnes d'avoine "Alaska" à vendre; ceux qui en auraient besoin pourraient s'adresser au secrétaire: Roméo Martin, C.P., 19, Racine, Qué.

Notre saumon en Angleterre

Le service industriel du Canadien National annonce que le Canada est un gros exportateur de saumon congelé. L'an dernier il a exporté en Angleterre 5,300,000 livres de ce poisson, soit pour une valeur de \$300,000.

Nos pommes en Malaisie

Les pommes canadiennes sont tellement en demande dans les

AVOINE "DON DE DIEU". — Les cultivateurs qui ont fait des expériences au sujet de l'avoine "Don de Dieu" sont priés d'en communiquer les résultats à M. Maurice Fortin, 9, rue St-Thomas, Lévis. Etudiant en science agricole, M. Fortin a l'intention de compiler des statistiques sur les rendements de cette avoine, afin de préparer un travail.

Ouvrages domestiques à vendre. Des couvertures de laine et des bas et mitaines faits à la main. S'adresser à M. Alphonse Landry, secrétaire, de St-André Restigouche, Bonaventure.

les de la Malaisie anglaise que les consommateurs ne refusent pas de payer un prix plus élevé.

Toutefois, les automobiles sont le principal produit canadien exporté dans ces Iles où l'on rencontre quatre compagnies canadiennes d'assurance-vie, deux compagnies d'assurance contre les accidents et une filiale canadienne d'une fabrique d'automobiles. Le Chemin de fer national du Canada possède des bureaux à Singapour.

L'alimentation ... Participation du Québec à l'Exposition Royale

(Suite de la page 11)

Ces aliments. Ces questions et beaucoup d'autres sont discutées en grand détail et en simple langage dans le bulletin que l'on peut se procurer gratuitement en écrivant la demande au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Autres pays,

(Suite de la page 8)

tellement les remèdes qu'on y propose conviennent à nos besoins. Seulement, en France, les agriculteurs demandent tout simplement que l'Etat les aide à prendre leur affaire en main, tandis qu'au Canada on trouve plus facile de tout rejeter sur le dos des gouvernements.

Autres pays, mêmes problèmes; mais autres pays, autres moeurs.

Gérard FILION

Blouse tricotée

(Suite de la page 7)

tes. Casser la laine de couleur et reprendre la blanche. Rabattre 5 mailles au commencement des 2 premiers tours; puis prendre 2 m env au bout de de chaque aiguille 5 fois. Continuer à tricoter jusqu'à ce que le tricot mesure 7 pouces à partir des mailles rabattues; rabattre 5 mailles au commencement des 10 prochains rangs puis rabattre les 42 mailles qui restent.

DEVANT:

Monter 130 mailles et tricoter comme le dos jusqu'à l'emmanchure. Attacher la laine blanche et rabattre 5 mailles au commencement de chaque aiguille; prendre 2 m env à la fin de chaque tour 5 fois. Continuer de tricoter en patron jusqu'à ce que le tricot mesure 2 pouces à partir de l'emmanchure. Au rang suivant rabattre 54 mailles pour le cou, ces mailles sont rabattues au centre. Tricoter 5 pouces en patron pour former une épaule puis rabattre les mailles par 5 du côté de l'emmanchure. Faire l'autre épaule de même.

MANCHES:

Avec les aiguilles No. 9 monter 56 mailles et tricoter en côtes avec la laine de couleur pendant 6 pouces; au rang suivant lever 1 maille dans toutes les mailles à l'envers (84 m); tr 2 end, 1 env pendant 3 pouces. Prendre la laine blanche et les aiguilles No. 8 et lever une maille à toutes les 8 mailles ce qui donne 94 mailles au bout du rang. Tricoter en pa-

Premiers prix — Championnats et trophées. — 300 têtes de bétail exposées.

Le Ministère de l'Agriculture estime opportun de résumer ainsi la participation des nôtres à l'Exposition Royale de Toronto. Cette participation a été considérable. Elle a ajouté aux couleurs splendides qu'offre l'ensemble des activités agricoles canadiennes, si bien mises en relief à la plus importante foire agricole du continent.

On a déjà fait écho aux prouesses des jeunes exposants de pommes de terre qui ont raflé les premiers prix. On a signalé les succès des éleveurs en herbe du Québec dans les divers concours d'expertise auxquels ils ont participé.

Jetons un rapide coup d'oeil sur les succès que nos éleveurs adultes ont remportés en industrie animale, le verdict des juges attestant que nos troupeaux d'élite atteignent les plus hauts sommets de la perfection.

Nos compatriotes ont exposé près de 300 têtes de gros bétail dont 135 chevaux. Québec prend les championnats canadiens pour étalon et jument de race Belge, ainsi que le trophée accordé, au meilleur étalon ou jument belge, par la Soc. Royale des Eleveurs de Belgique.

Des honneurs analogues sont décernés aux éleveurs de chevaux et de bovins Canadiens, ainsi qu'aux exposants québécois de bétail Ayrshire. Ses exposants de bétail Jersey remportent de beaux prix dans les classes les plus fortes et les plus nombreuses qui aient encore été vues à une exposition canadienne. Pareillement, les éleveurs de bétail Holstein nous reviennent de ce tournoi avec un championnat pour vache adulte et un deuxième prix pour taureau.

Quelques précisions s'imposent afin de rendre justice aux exposants qui font ainsi honneur à la province de Québec.

M. W.-C. Pitfield, de Cartierville, gagne deux grands championnats pour taureau et vache adultes de race Ayrshire. Dans la même catégorie d'exposants MM. J.-H. Black, de Lachute, et Ness & Fils, de Howick, prennent plusieurs prix importants.

tron pendant 8 ou 9 pouces; rabattre 5 mailles au début de chaque rang 12 fois; rabattre les mailles restantes.

Finir l'encolure par deux tours de crochet simple avec la laine blanche, en passant une maille aux quatre coins afin de donner une forme convenable.

M. T. B. Macaulay, de Hudson Heights, remporte le ruban de grand championnat pour vache adulte de race Holstein. MM. Legault & Frère, de St-Hermas, un deuxième prix pour taureau adulte de même race.

M. J.-H.-O. Lemay, de St-Hyacinthe, obtient le grand championnat pour taureau Canadien, tandis que MM. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, Edmour Gauthier, de St-Valérien de Shefford, et J.-O. Girardin, de Yamachiche, reviennent de ce tournoi avec de nombreux prix.

MM. W. Elmo Achton, de Foster, et W. H. Miner, de Granby, se sont particulièrement distingués en gagnant plusieurs prix importants dans les classes bovines de race Jersey.

M. C. E. Arnold, de Grenville, et National Breweries, de Montréal, ont exposé de beaux chevaux Percherons.

Les Jersey Health Farms, de l'Ile Bizard, gagnent le grand championnat pour étalon belge, le premier prix pour jument poulinière et le trophée accordé par la Société Royale des Eleveurs de Belgique.

M. R. Trépanier, d'Oka, un premier prix pour jument de 3 ans, race Belge, et plusieurs autres prix importants.

M. E. C. Budge, Ste-Geneviève, gagne le championnat dit de réserve pour jument Belge et les premiers prix dans les classes de progéniture paternelle et maternelle.

Gilbert Arnold, de Grenville, remporte le ruban de Grand championnat pour jument adulte de race Belge. M. Donat Legault, de St-Stanislas de Kostka, un troisième prix, jument de trois ans.

Les Eleveurs de Chevaux Canadiens de Montmagny raflent les championnats et quantité de premiers prix. Mentionnons aussi M. Luc Lapointe, de Morigeau, qui décroche les championnats pour étalon et jument: M. Jos. Couture, de Loretteville, obtient le ruban de championnat de réserve pour étalon adulte. M. G. E. Arnold, premier prix pour étalon Canadien d'un an; M. Geo. Langlois, de Montmagny, premier prix pour étalon de 2 ans. M. Arc. Talbot, de Montmagny, premier prix pour poulche canadienne; M. Eugène Têtu, de Montmagny, premier prix pour pouliche d'un an.

M. Luc Lapointe remporte également les premiers prix pour jument de 2 ans et jument poulinière Canadienne, tandis que M. Arc. Talbot prend le premier prix pour progéniture d'un étalon. MM. L.-P. Nicol et Jos. Robin prennent également plusieurs prix.

BUCHERON

REQUETE

A l'honorable Premier Ministre,
A l'honorable ministre des Terres & Forêts
et à leurs collègues.

L'humble requête des soussignés, ouvriers de la forêt et employés de scieries, dans le comté de ont l'honneur de vous exposer respectivement :

1.—Qu'ils ont droit à une part légitime des revenus de l'exploitation forestière;

2.—Que le salaire minimum des ouvriers de la forêt devrait être fixé à \$52.00 par mois clair, sans perte pour le mauvais temps;

3.—Considérant que les salaires payés aux ouvriers des petites scieries et aux travaux d'expédition sont dérisoires, vos requérants sollicitent une législation qui les protégera;

4.—Que la méthode dite "salaire moyen" donnerait lieu à une foule d'abus et d'injustices et que pour ces causes elle doit être prohibée;

5.—Attendu que 90 p.c. des bûcherons travaillent à forfait; pour que tous soient rémunérés suivant leurs efforts et leur habileté, il est urgent qu'à chacune saison un prix à la corde ou au cent pieds cubes soit fixé par arrêté ministériel pour chaque district forestier de la province;

6.—Que la Loi des Terres et Forêts devrait être amendée afin de placer sur le même pied que les concessions gouvernementales, au point de vue de l'exploitation, les seigneuries et autres grands domaines forestiers dissimulés dans la province;

7.—Qu'il est urgent d'adopter une loi qui limitera la durée des heures de travail en forêt et sur les travaux de flottage du bois;

8.—Que nos gouvernants accordent une attention spéciale à la question du mesurage. Que par une loi claire et sans équivoque, ils règlent une fois pour toutes cette controverse si préjudiciable aux intérêts de la province comme à ceux des ouvriers;

9.—Qu'un contrôle efficace soit organisé pour surveiller l'application des lois d'hygiène dans les établissements forestiers; que des pénalités soient imposées aux violateurs de la loi;

10.—Attendu que cette année, le Département des Terres & Forêts a donné à ses inspecteurs l'instruction de faire ébrancher et ramasser les houppiers jusqu'au diamètre de 2 pouces et que les pièces ainsi obtenues n'ont pratiquement aucune valeur marchande pour les exploitants à cause de la gomme et des noeuds qu'elles contiennent;

Attendu que cette méthode impose aux ouvriers un travail supplémentaire excessif pour lequel ils ne sont pas payés;

Attendu que le revenu en droits de coupe sur ces houppiers est dérisoire, nous prions en conséquence l'honorable ministre des Terres et Forêts de faire cesser au plus tôt cette méthode vexatoire d'exploitation.

11.—Nous tous qui vivons en partie des revenus de l'exploitation forestière, il est de notre intérêt que des mesures nécessaires soient prises pour conserver, protéger et augmenter le domaine forestier de la nation.

En conséquence, nous vous prions respectueusement de ne rien négliger pour protéger notre richesse forestière contre le feu et ses autres ennemis.

Nous croyons de plus que le temps est arrivé de pratiquer une politique intensive de reforestation chaque fois que les circonstances le permettront.

12.—Qu'un représentant de l'association professionnelle des bûcherons soit appelé à faire partie de l'Office de contrôle et de surveillance au sein du Service Forestier;

13.—Afin de protéger les entrepreneurs de coupes contre certaines clauses de leurs contrats, nous proposons qu'une loi soit adoptée qui décrètera l'examen obligatoire et l'approbation des contrats par un officier en loi du ministère;

14.—Nous suggérons que pour uniformiser les rapports, le ministère des Terres et Forêts fasse préparer des formules de contrats d'embauchage et de règlements des ouvriers forestiers. Qu'il rende obligatoire l'usage exclusif de ces formules.

Vos requérants vous prient respectueusement d'étudier leurs problèmes avec bienveillance et de donner suite dans le plus court délai possible à votre décision.

voir de signer et de faire signer cette requête.

Messieurs les députés qui ont l'intention de proposer des réformes à la Loi des Terres et Forêts ainsi qu'une législation sociale qui s'impose, devraient demander à leurs électeurs de signer cette requête qu'ils présenteront eux-mêmes aux honorables membres du ministère dès l'ouverture de la prochaine session.

Chaque cercle de l'U. C. C. a le devoir de recueillir autant de signatures que possible et de nous retourner ces documents d'ici au 15 janvier prochain.

Au temps des Fêtes, la majorité des bûcherons vont passer une vacance dans leur famille. Que l'on profite de cette visite pour faire signer la requête à ceux qui ne l'auront pas déjà signée en forêt.

Indiquez bien le nom du comté où vous résidez.

Pour faire signer cette requête, il suffira de découper la formule publiée dans cette page et d'y ajouter autant de feuilles nécessaires aux signatures.

Demandez . . . et vous recevrez!

L.-P. C.

L'expédition des cadeaux par messageries

Les compagnies de messageries canadiennes anticipent une forte augmentation dans le transport des colis et objets de toutes sortes à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. L'excellent service d'enlèvement et de livraison assuré par ces puissantes organisations, joint aux tarifs très modiques qu'elles ont consentis sur les colis de petites dimensions, ne devra pas manquer de rendre ce mode d'expédition encore plus populaire, surtout au temps des fêtes, pour l'envoi de cadeaux. En prévision de cet accroissement de leurs affaires, les compagnies ont pris les mesures nécessaires pour accélérer le service le plus possible et éviter les retards dans la livraison des colis. Toutes les personnes qui voudront expédier des cadeaux par messageries sont priées de téléphoner à l'une ou l'autre compagnie dès que leurs colis seront prêts. Des voitures passeront les prendre immédiatement et la livraison en sera faite sans délai.

CONSULTATIONS LEGALES

Données par la section des bûcherons

Veillez adresser vos questions comme suit : Consultations légales, section des bûcherons, 55, boîte postale, division B, Québec. — Veillez signer vos demandes de votre nom et d'un pseudonyme. — Votre signature restera confidentielle. — Aucune réponse ne sera donnée personnellement.

"SEIGNEURIES"

Q.—Je travaille sur une seigneurie. Je bûche du bois de pulpe à la corde. Je désirerais savoir, au cas où je ne serais pas satisfait du mesurage, si j'ai droit de le faire recevoir à la bûche et si je suis plus gagnant. Si j'arrive pas à me faire \$40.00 par mois à la job, ai-je droit de me faire payer au moins \$40.00? "TI-NOIR".

R.—Quant au mesurage vous devez vous en tenir aux conditions de votre engagement. Si vous n'êtes pas satisfait vous pouvez demander un mesureur du Gouvernement.

Quant au salaire de \$40.00 vous n'y pouvez songer, étant donné que vous travaillez sur une seigneurie. Le montant de votre salaire sera selon le volume de bois coupé, car vous vous dites engagé à la "job".

"SALAIRE MINIMUM"

Q.—Je m'adresse à vous pour m'informer si un bûcheron dans les terres privées peut se faire payer \$40.00 par mois et comment s'y prendre? B. F".

R.—Vous ne pouvez réclamer dans votre cas le salaire minimum de \$40.00 par mois. Ce salaire minimum est fixé par ordre en conseil et ne s'applique que sur les terres de la Couronne. Cependant lorsque sur les terres privées, le bois est pour l'exportation, d'autres ordres en conseil fixant un salaire minimum de \$40.00 par mois s'appliquent.

"ENGAGEMENT"

Q.—Je voudrais savoir si on va être payés au mois ou bien à la journée. Sur nos engagements on est au mois? "A. B."

R.—Vous serez évidemment payé selon votre engagement et vous dites vous-même qu'il est au mois.

"ACCIDENT"

Q.—1.—Un patron peut-il congédier un homme qui a été blessé à son emploi avant de lui avoir fait faire sept jours d'ouvrage après la guérison de l'employé?

2.—Combien de temps a-t-on à nous avant de recourir à la loi (cette question est posée d'après la première, si le patron n'a pas le droit de congédier cet homme)?

3.—Ont-ils le droit de faire signer des engagements moindres que \$40.00 par mois? "L. L."

R. 1. et 2.—La loi ne fixe aucun délai. Si le contrat d'engagement porte que l'employé peut être congédié suivant bon plaisir du "job-beur", ce dernier peut renvoyer l'employé en aucun temps et il ne saurait être question de 7 jours ni autre délai, le tout sujet à la compensation fixée par la Commission des Accidents du Travail.

3.—Sur les terres de la Couronne, les employeurs doivent faire signer les engagements à \$40.00, autrement, sur plainte au Département des Terres et Forêts, ils peuvent se faire enlever leurs droits de coupe.

Téléphone : 2-1404

Lesage & Lesage

Avocats — Barristers

56, rue St-Pierre
Québec

Paul Lesage, L.L.L.
Jean Lesage, L.L.L.

Le-Philippe Côté

Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

J.-F. DIONNE, L. D. C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard
Montréal.

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.

Tél. : CLairval 5940J.

GRATIS



Montres, Violons, Aluminium, Lingerie, Coutellerie, Chemises, Robes, Musique, Poupées, etc., etc., données gratuitement aux personnes qui vendront 60 ou plus de nos paquets de graines à 5 sous chacun. Demandez 60 paquets et le catalogue à

Allen Nouveautés,
St-Zacharie, Qué.

TONIFIEZ REINS ET INTESTINS PARESSEUX

soyez souple, plein d'ardeur

Ne souffrez pas que toxiques et toxines minent votre santé. Ils engendrent le rhumatisme, la nervosité, la migraine, la dyspepsie, l'indigestion, la faiblesse de la vessie et la débilité générale. Purifiez votre sang à l'aide des Tablettes d'HERBES INDIGENES de BLISS. Elles nettoient reins et intestins, aident la digestion. Chez votre fournisseur ou envoyez un timbre de 3c pour échantillons gratuits de 4 jours. Dept TC6, Alonzo O. Bliss Medical Co., Montréal.

HERBES INDIGENES DE BLISS (Tablettes)



GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MANUEL DE L'INVENTEUR"
ENVOYE SUR DEMANDE
(CRISTAL-MOUL AU JOURD'HUI)
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE A MONTREAL

Les touristes Américains au Canada

"Près de 14,000,000 de touristes américains ont visité le Canada, cette année," a déclaré M. C.-K. Howard, chef du bureau du tourisme et des congrès du Canadien National. Le nombre de visiteurs a surpassé la population du Canada qui était de 10,376,786 au dernier recensement. Le pourcentage d'augmentation du tourisme américain au Canada depuis 1929 est de 25 pour cent. Durant leur séjour au Canada les touristes des Etats-Unis ont dépensé près de \$275,000,000 en transport, achats et hôtels. D'après M. Howard les hôtels du Canadien National ont été le siège de 100 congrès en 1936.

Le rendement de graine d'agropyre à crête en Saskatchewan en 1936 est évalué à 500,000 livres; c'est là environ le double de la récolte de 1935.

Votre requête

C'est à la suggestion de plusieurs députés de comtés ruraux que nous publions dans ce numéro une formule de requête adressée au ministère provincial.

En vertu du commandement "Demandez et vous recevrez" qui est toujours d'actualité, les opprimés, les exploités, les abandonnés, c'est-à-dire VOUS, ouvriers de la forêt, devez demander, réclamer, et ne jamais cesser de supplier.

Une des meilleures manières de faire connaître vos revendications est certainement la requête collective.

La formule que nous vous présentons n'est pas complète, il s'en faut, mais elle contient la substance des diverses résolutions adoptées par les cercles et par les congressistes de Chicoutimi et de Rouyn.

Chaque membre de l'Union qui croit que les réformes réclamées ont leur raison d'être, ont le de-